

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACCTION : Main 7460

A BATONS ROMPUS

LEBLANC - TELLIER

Une singulière coïncidence veut que M. LeBlanc devienne lieutenant-gouverneur à l'heure même où un rumeur, qui semble n'avoir plus besoin que de la confirmation officielle, annonce la retraite de M. Tellier comme chef de l'opposition provinciale.

On se rappelle qu'en 1904 le cabinet Parent ayant dissous la Chambre dans des conditions qui ressemblaient à un guet-apens, l'opposition, dirigée par M. Flynn, décida de ne prendre aucune part à la lutte. M. LeBlanc, M. Tellier et quelques-uns de leurs amis ne crurent pas devoir suivre cette tactique. Ils furent réélus et durent, à cinq ou six, faire tout le travail de l'opposition.

Le gros de la besogne retomba naturellement sur les deux anciens, rompus à la tâche et qui firent preuve d'une constante combativité, chacun suivant sa nature. M. LeBlanc s'occupant davantage des questions proprement politiques, M. Tellier envisageant surtout les problèmes de droit et de législation générale.

Les élections de 1908 écartèrent M. LeBlanc de la Chambre, tandis qu'elles mettaient M. Tellier à la tête d'une opposition composite. On sait le reste.

M. LeBlanc a fait de la politique depuis si longtemps qu'on le croit généralement plus âgé qu'il ne l'est. Songez qu'il était du groupe parlementaire qui fit à Mercier une si rude guerre! De fait, le nouveau lieutenant-gouverneur était un peu la bête noire de l'ancien premier ministre. Il avait le don de l'exaspérer.

Ceux qui ont suivi les débats de 1904 à 1908 ont également pu constater qu'il tombait assez facilement sur les nerfs du premier ministre d'aujourd'hui, et beaucoup n'ont pu s'empêcher de sourire à la pensée des rencontres prochaines de Sir Lomer avec le nouveau gouverneur.

Mais, si ardent partisan qu'il fût, M. LeBlanc a fait, au témoignage de tous, un excellent président de l'Assemblée et cela permet de présager qu'il saura pareillement oublier, à Spencer Wood, les luttes anciennes.

Du reste, s'il caressait volontiers ses adversaires à rebrousse-poil, à la Chambre et au dehors, M. LeBlanc savait aussi, dans ses heures de détente, se montrer fort agréable.

Et ceci, sans doute, tuera cela — pour cinq ans au moins.

UNE BONNE LEÇON

L'évêque anglican de Montréal, M. Farthing, a prononcé hier devant les membres de son synode des paroles fort instructives et d'une portée générale.

Rappelons-nous, a-t-il dit en substance, que le mal et l'injustice sont aussi hideux en nous-mêmes que chez les Allemands. Si, après avoir si hautement dénoncé l'injustice et le crime allemands, après avoir fait, pour y remédier, tant de sacrifices d'hommes et d'argent, nous persistons à tolérer la corruption qui s'étale dans notre pays, dans notre province et dans notre ville, nous nous afficherons simplement, aux regards de l'univers, comme d'effrontés hypocrites.

C'est absolument juste, et l'observation pourrait être étendue à plus d'un domaine encore.

Que penser, par exemple, des loyalistes à tous crins qui, dénonçant le mépris de l'Allemagne pour les "scrap of paper" et proclamant le droit à la vie des petites nationalités, trouvent excellent qu'on déchire sous leurs yeux le "scrap of paper" au bas duquel s'étale, avec la signature des Pères de la Confédération, celle du souverain lui-même; trouvent juste qu'on se serve de toute la force gouvernementale pour, avec son propre argent, dénationaliser la minorité franco-ontarienne?

UNE VOIX PROTESTANTE

Mercredi dernier, à Sherbrooke, M. Bourassa faisait un appel direct à la minorité protestante de Québec. Il lui demandait de se rappeler le passé, de se rappeler que nous combattons en réalité pour elle comme pour nos frères de l'Ontario et de prendre carrément position en faveur de la justice.

Le *Sherbrooke Record* du 6 février nous apporte, sous la signature d'Onlooker, l'un de ses collaborateurs réguliers, une réponse d'autant plus intéressante qu'elle émane d'un adversaire politique.

"L'attitude de M. Bourassa sur cette question (l'auteur venait de rappeler que le directeur du *Devoir* avait qualifié d'anti-britannique la situation faite à la minorité ontarienne et annoncé que la lutte ne fait que commencer) recevra que approbation à peu près générale dans cette province, une approbation qu'on ne peut toujours lui accorder sur certaines questions d'intérêt public, et particulièrement dans son attitude sur certaines questions d'intérêt national ou impérial. L'attitude des extrémistes ontariens est cependant aussi vigoureusement condamnée par la minorité protestante de Québec que par la majorité catholique."

Pour le bien de nos frères de l'Ontario, mais autant et plus encore peut-être pour le bien général du pays, nous souhaitons que cette déclaration trouve de nombreux échos à travers la province.

LA CAMPAGNE CONTINUE

Et, dans l'intervalle, la campagne continue, réveillant le sentiment de la fierté nationale et du droit.

Dimanche prochain, l'Alberta français réaffirmera, à Edmonton, son efficace et profonde sympathie pour la minorité. Ce soir même, au collège Saint-Henri, M. Armand Lavergne et le R. P. Lortie, directeur du *Droit*, en appelleront à la sympathie de la population montréalaise.

Sachons dignement leur répondre.

Omer HEROUX.

LETTRE DE QUEBEC

LA SUCCESSION DE M. LANGE-LIER

Québec, 9.—Les deux chambres de la législature siègent peu, mais les commissions législatives siègent continuellement. Hier, après-midi et soir. Il ne manque pas de gens qui trouvent cela très inconvenant dans les circonstances. M. Tellier en a même fait la remarque au premier ministre, cet après-midi, mais sans résultat : les deux chambres ont ajourné de nouveau à demain. Elles ajourneront demain jusqu'à lundi, paraît-il. Après l'ajournement de Sir François Lange-Lier, il paraît qu'il sera plus convenable de suspendre tout travail. J'avais toujours cru que l'hommage rendu avant l'inhumation témoignait d'un peu plus de sincérité. Evidemment l'on pense autrement de nos jours, au "Soleil" surtout où l'on annonce ce soir la mort du lieutenant-gouverneur dans une manchette de sept colonnes en rouge le plus éclatante.

Au Conseil, ce soir, M. Chapais a fait un éloge très délicat du distingué défunt. Sir François Lange-Lier était, dit-il, le professeur idéal, le vulgarisateur par excellence du droit. Dans une autre sphère, il fit

de rudes combats, sans se faire d'ennemis. Magistrat, il a été un modèle de travail. Bref, c'était un homme intègre et brillamment doué. Une mémoire merveilleuse et la passion du travail lui donnèrent une érudition étonnante. Dans sa vie privée, il a éminemment pratiqué les devoirs d'époux, de père, de citoyen et de chrétien. Il laisse le souvenir d'un homme de bien.

Sir François Lange-Lier aura pour successeur l'hon. P. E. LeBlanc. La nouvelle semble bien accueillie dans les cercles politiques. En ville, elle ne provoque que des félicitations.

Près de vingt-cinq ans député à la législature de Québec, président de l'Assemblée législative, chef de l'opposition, M. LeBlanc est très connu et estimé à Québec. Son passage à la présidence de l'Assemblée ou sa fermeté et son impartialité eurent plus d'une fois l'occasion de se manifester, n'a laissé que d'excellents souvenirs.

Le bill de Maisonrouve a été retiré, ce soir. Le projet d'annexion tombe lui-même. Quant à la révision de la charte de Trois-Rivières, on l'a passée à la vapeur, telle qu'elle soumise par le Conseil de ville. La délégation adverse, si mal traitée l'an dernier, n'a évidemment pas voulu s'exposer à une nouvelle humiliation.

Demain, l'on s'occupera du bill d'Outremont.

BILLET DU SOIR.

NATALITE LIBERATRICE

Un père m'a raconté ses méditations au chevet d'un berceau longtemps vide qui, s'anima, un matin, des ouïssements d'un enfant, robuste et s'accrochant à la vie de toute la poigne de ses menottes crispées. On a de l'orgueil, en ces temps de lutte, où la mitraille fauche tant de jeunesse, en Europe, où le venin des Prussiens d'Ontario tâche d'empoisonner en nous les sources de pensée française, on a de l'orgueil d'avoir un fils. Vienne l'événement de la patrie, il pourra se dresser contre l'ennemi; viennent les luttes sordides de la politique tuesue d'âmes, il aura une arme au scrupule. C'est sans doute pour cela que la légende veut que Dieu envoie surtout des fils en temps de guerre. Et voici ce que ce père me racontait.

"Quand il dort, sous les couvertures que la maternité tendresse a enroulées, quand à sa bouche tremble un sourire avec le nacre d'une goutte de lait, au risque de chasser par ses austères pensées les songes gais qui survolent cette couche, je me jure de prendre cette cire molle qu'est un petit enfant et de faire de mon âme son âme, comme j'ai fait de ma chair sa chair, d'y déposer un tel amour de notre langue vénérée, de nos libertés précieuses et de notre race que jamais les Prussiens d'Ontario n'auront d'ennemi plus acharné."

Et comme s'il avait compris, même en son sommeil de poupon joyeux, l'enfant crisse, encore plus fort, ses poings menues.

Dans leurs "moines" symboliques, 1.000, 10.000 autres enfants voient ainsi, à jamais sauvés des eaux montantes de l'anglicisation. Les berceaux canadiens ne porteront désormais dans leur nacelle que des guerriers, comme le cheval de Troie. Nous n'aurons été que l'armée de couverture; ce sont eux qui remporteront les trophées. De grâce, n'oublions pas que si le langage français vit chez nous, elle le doit à la générosité de nos femmes, qui enseignées par une religion morale, acceptent comme une joie les maternités douloureuses.

C'est la réponse à ceux qui veulent séparer la question de la survie de la question de la question de religion.

NEMO.

LE CANADA PENDANT LA GUERRE

Au parlement anglais, il a été quelque peu question, hier, du choix de Salisbury Plains comme lieu de campement pour les troupes canadiennes dont une grande partie sont actuellement en France, disent les dépêches, à y compléter leur entraînement. Au parlement canadien, on parle encore peu de la guerre. C'est demain que le ministre des finances fera connaître la nature des impôts nouveaux dont on frappera le contribuable afin de trouver des ressources permettant de rencontrer partiellement le déficit que cause dans nos finances notre participation à la guerre actuelle.

SALISBURY

On se rappelle que, depuis le début de leur séjour en Grande-Bretagne, les troupes du premier corps expéditionnaire canadien ont subi maints mécomptes. L'état sanitaire du camp de Salisbury Plains laissait à désirer, d'autant qu'il est situé dans une des régions les plus humides de l'Angleterre. Une épidémie de méningite cérébro-spinale a fait plusieurs victimes dans les rangs des soldats, ainsi que la pneumonie, à tel point que, maintes fois, il fut question de lever le camp et de transporter la plupart des régiments canadiens dans d'autres régions de la Grande-Bretagne, plus sèches et de climat plus sain. Hier, à la Chambre des Communes, un député, M. Walter Long, a nettement déclaré que le "War Office", responsable du choix de cette région pour y entraîner les soldats canadiens et les y grouper, a été au préalable averti quant à l'insalubrité de Salisbury Plains. Il a aussi laissé entendre qu'il y aurait eu certaines manœuvres assez louches quant au choix de l'emplacement de ce camp et de la construction des abris où logent les soldats canadiens, depuis le commencement de l'hiver.

M. Long affirme avoir mis lui-même le ministre de la Guerre au courant de l'imprudence qu'il commettait en établissant dans cette partie de l'Angleterre les quartiers-général du premier corps expéditionnaire canadien.

Le ministre de la Guerre n'a pas répondu à ces remarques. Il est vrai que les préparatifs que lord Kitchener et ses assistants ont à faire sont tels qu'ils ont à vrai dire fait oublier des précautions élémentaires au bureau débordé d'ouvrage. Ceci explique quelque peu le choix de Salisbury Plains comme région d'entraînement pour nos soldats. Mais il est probable que, la guerre une fois close, nous aurons

des renseignements supplémentaires sur Salisbury Plains.

Nos soldats sont, pour la plupart, rendus en France, disent des dépêches à la presse canadienne. Ils ne sont pas encore toutefois au feu, mais complètent leur période d'entraînement dans le nord, laissent entrevoir les dépêches. Dans un mois au plus tard, ils prendront la campagne pour tout de bon.

CHEZ NOUS

L'affaire Horn reste en suspens. Le gouvernement américain enquête quant au véritable état civil de l'individu détenu aux Etats-Unis relativement à la tentative de destruction d'un pont de voie ferrée, à Sainte-Croix, sur la frontière canado-américaine. Et le ministère de la Justice, à Ottawa, s'occupe des procédures d'extradition de Horn.

Le ministère a promis de déposer ces jours-ci sur la table du secrétaire des Communes un état précis des dépenses faites jusqu'à l'heure actuelle par le Canada, en vue de la guerre. Ce sont ces renseignements que M. Laurier demandait et que M. Borden prometait de donner à la Chambre, lundi dernier.

M. White doit rendre publique demain la nature des impôts nouveaux dont le ministère frappera plusieurs articles de commerce et, dit-on, certaines opérations d'affaires, afin de procurer de nouvelles ressources financières à l'Etat. Le commerce, l'industrie et le public en général attendent avec impatience l'exposé des modifications tarifaires et autres que fera M. White, ainsi que ses déclarations quant à la situation financière du Canada.

Un député conservateur, M. Cockshutt, vient de donner à la Chambre avis qu'il se saisira prochainement d'une résolution demandant l'établissement, par le gouvernement canadien, de règles nouvelles relatives à l'exportation de nos vires et de nos produits alimentaires et fixant un prix maximum de vente pour la viande, le pain et autres aliments achetés dans un but de consommation domestique. Il voudrait aussi que le pays n'exporte que le surplus de ses produits alimentaires et que cette exportation ne s'en fit qu'en Grande-Bretagne et chez les nations amies.

Le projet Cockshutt soulève de trop graves questions pour que le ministre l'accepte tel quel ou même en accepte un quelconque. On le discutera de manière habituelle, un jour où la Chambre bâillera, le ministre demandera qu'on en ajourne ensuite l'étude, afin d'aviser aux mesures à prendre en ce sens... et nous n'en entendrons plus parler de longtemps, à moins que la guerre ne se prolonge encore trois ou quatre ans. Pour l'heure, le ministère estimera, pour différentes raisons, — dont certaines, qui ont trait à l'intérêt du parti, ne sont pas les moindres, — que ce projet est prématuré.

Georges PELLETIER.

CHRONIQUE ETRANGERE

GUERRE ET DIPLOMATIE.

Les dernières nouvelles n'apportent aucun changement important pour l'ensemble de la situation dans chaque région du théâtre des opérations en France et en Belgique. Il s'agit surtout d'actions d'artillerie parfois très violentes, mais qui n'ont visé que des résultats de détail.

Des dépêches de différentes sources aux journaux de Londres disent que les Russes ont commencé à évacuer la Bukovine. L'arrivée des Austro-Allemands en nombre supérieur du côté de Nadvorna et de Kaloza les menacerait d'isolement de cette région et ne leur laisserait d'autre alternative que l'évacuation complète de la province. Ces nouvelles, cependant, ne sont pas confirmées par les bulletins officiels. De violents combats se sont livrés ces jours derniers en Galicie méridionale, où les Russes présentent un front étendu près des crêtes des Carpathes. Des renforts arrivent tous les jours sur la frontière de Hongrie.

POLITIQUE GERMANO-HONGROISE

Ces faits indiquent clairement que la stratégie austro-allemande se ressent de l'évolution qu'a subie la direction de la politique autrichienne. Le pouvoir dans la monarchie dualiste a décidément passé aux mains des Hongrois. Le comte Tisza est devenu le véritable

président du conseil de l'empereur François-Joseph, et le nouveau ministre de l'intérieur, le baron Burian, successeur du comte Berchtold, est son bras droit. Ce dernier a réussi à faire triompher à Berlin sa manière de voir sur la défense de la Hongrie et sur la campagne contre les Serbes. Aussi voyons-nous l'état-major allemand prendre des mesures pour essayer de combattre le flot de l'invasion russe en Bukovine et en Galicie. La première résolution qu'il adopte à ce sujet est de retirer des armées chargées de la défense de ces provinces les Slaves, qui s'y combattaient malgré eux leurs frères de race, et de les exporter sur la frontière franco-belge en remplacement des Germains expédiés sur le front oriental. La seconde résolution est de former une armée destinée à reprendre contre les Serbes l'offensive qui a si pitoyablement échoué lorsqu'elle était conduite par les généraux autrichiens.

Il est facile avec ces données de reconstituer le plan militaire et diplomatique de l'Allemagne et de la Hongrie, devenues les deux têtes de la coalition dans laquelle s'est fondre l'Autriche. Le but militaire est la protection du territoire hongrois et l'écrasement de la Serbie, qui serait un moyen d'action précieux pour les armées germano-hongroises contre la Russie. Le but diplomatique est l'échec de la politique d'intervention de la Roumanie et de l'Italie et la division des peuples des Balkans. Les deux points de vue sont étroitement liés, en ce sens que si l'offensive russe était contrecarrée et si la Serbie était écrasée, les Allemands et les Hongrois ne manqueraient pas d'exploiter ce double événement dans les endroits où leurs ambassadeurs exercent leur action.

LA MENACE ALLEMANDE

Le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. de Jagow, a senti le besoin d'expliquer la nature des mesures navales que l'Allemagne a annoncées récemment, et au sujet desquelles, dit-il, un malentendu paraît subsister. Le mot "blocus sous-marin" que la presse a employé, a déclaré le ministre au correspondant de l'*Associated Press*, est la cause de ce malentendu.

"La déclaration de l'amiral de Pohl, chef de l'Amirauté, le 4 février, n'était pas une déclaration de blocus, affirme M. de Jagow. Toutes les questions soulevées au sujet de sa validité et découlant de cette théorie se trouvent donc écartées. La proclamation de l'Amirauté désignant les eaux qui entourent la Grande-Bretagne et l'Irlande comme zones de guerre annonce l'intention de l'Allemagne de faire des opérations de guerre dans cette région et particulièrement de détruire les navires de commerce ennemis. Il y a des mois que l'Angleterre a fait une déclaration semblable au sujet de la mer du Nord."

M. de Jagow ajoute que l'Angleterre ayant, depuis le 31 janvier, donné instruction aux navires marchands de se servir de pavillons neutres, les vaisseaux neutres, même sans tenir compte des accidents inévitables de l'état de guerre, courent le risque d'être pris pour des navires ennemis et d'être victimes des attaques dirigées contre ces derniers. C'est sur ce danger que la proclamation allemande attirait particulièrement l'attention.

Au dire du ministre, aucun Etat neutre n'a protesté auprès de l'Amirauté allemande. Pour ce qui concerne les Etats-Unis, il est entendu, disent les dépêches, que le président Wilson n'a pas l'intention de protester contre la désignation des nouvelles zones de guerre et qu'il accepte comme ruse de guerre conçue par la coutume l'emploi du pavillon américain par le "Lusitania", tout en attirant l'attention sur les dangers que cette pratique fait courir à la navigation neutre.

La Grèce, cependant, dit une dépêche d'Athènes, a répondu à l'Allemagne en réclamant la protection de ses droits que lui garantissent les lois internationales.

EN RUSSIE

Signalons brièvement la réouverture de la Douma russe, dont la session avait été ajournée au mois d'août dernier. On trouvera dans les dépêches les déclarations du premier ministre et du ministre des affaires étrangères du tsar—déclarations qui appelleraient des commentaires que le manque de temps et d'espace ne nous permet pas de faire aujourd'hui. Nous aurons sans doute bientôt l'occasion de revenir sur ce sujet rempli d'intérêt et d'actualité toujours palpitante.

Uldéric TREMBLAY.

LETTRE D'OTTAWA

LA RECOMPENSE DE M. SEVIGNY

Ottawa, 9 février.

Nous avons eu cet après-midi un échantillon de la célérité consciencieuse que peuvent apporter nos députés à l'exercice de leurs fonctions lorsqu'ils s'y mettent. La séance, en effet, n'a pas duré quarante minutes en tout, tant on a montré de part et d'autre de bonne volonté et d'empressement à disposer de l'ordre-du-jour de la Chambre.

C'est à se demander pourquoi il n'en serait pas ainsi tous les jours, au grand contentement des courtisanes, enchanteresses de ces vacances inattendues qui abrègent et simplifient considérablement leur travail. Le pays, de son côté, ne s'en trouve pas plus pauvre, s'il est vrai que chaque minute des débats parlementaires nous revient à quarante dollars; il faut supposer charitablement que cette considération a pesé d'un grand poids dans la décision de nos gouvernants, et espérer qu'ils demeureront longtemps dans ces bonnes dispositions.

M. SEVIGNY

A trois heures, présentation de M. Décarrie, le nouveau député de Jacques-Cartier. Puis on voit entrer, non sans quelque hâte car un importun l'a retenu à la porte en ce moment solennel, M. Albert Sévigny, qui prend son siège au bout de la première rangée des pupitres ministériels. Un instant après M. Borden se lève et donne lecture d'une motion à l'effet d'appeler M. Sévigny, député de Dorchester, à la présidence du comité général, ce qui implique le titre de vice-président de la Chambre. M. Borden ajoute quelques compliments à l'adresse du futur titulaire, "jeune à la Chambre et jeune d'années", mais bien qualifié, "in many ways", pour occuper ce poste élevé. On applaudit poliment, à droite.

M. Laurier se lève et l'on se demande qu'est-ce qu'il va bien dire. Il déclare tout d'abord qu'il ne s'opposera certainement pas à la nomination du député de Dorchester, telle que proposée par le premier ministre. "Mais que vont dire les électeurs du comté de Dorchester?" se demande avec une feinte inquiétude le chef libéral. "Ils ont envoyé ici M. Sévigny avec le mandat exprès de faire rappeler la Loi Navale; or, celui-ci n'a pas plutôt été arrivé ici qu'il s'est rangé du côté ministériel, et depuis ce temps, il semble que son point de vue ait entièrement changé, car nous n'avons pas encore entendu parler de son fameux projet de rappel; on pouvait supposer qu'il attendait un moment propice pour s'acquiescer de sa solennelle promesse à ses électeurs; mais il accepte aujourd'hui un poste dans lequel il ne pourra plus faire aucun acte politique, un poste où il doit déployer la plus entière justice envers les deux partis, et où il ne pourra plus présenter le moindre projet de loi personnel. C'est donc de sa part l'abandon complet et définitif de ses projets les plus chers pour ne pas dire de la raison d'être même de sa présence en cette Chambre, et l'on est en droit de se demander, continue Sir Wilfrid, qu'est-ce qu'il pourra bien dire aux électeurs du comté de Dorchester lors des prochaines élections?"

M. Sévigny reste muet sous l'orage, bien que la mordante ironie de ces paroles se reflète à mesure sur son visage. Mais le premier ministre se lève pour défendre son protégé. Il se refuse tacitement à faire allusion aux prochaines élections : "S'il arrive à M. Sévigny, dit-il, de rencontrer ses électeurs en quelque future occasion, ils ne seront pas plus mal partagés que les propres électeurs de l'honorable chef de l'opposition, qui auraient eu souvent l'occasion de lui faire à lui-même de semblables reproches. Et si le jeune député de Dorchester, est destiné à modifier ses paroles aussi souvent que l'a fait mon très honorable ami, il a encore bien du chemin à parcourir!" Cette boutade met les ministériels en bonne humeur, et M. Sévigny retrouve la sienne, qui menaçait de lui faire défaut.

Et voilà comment on monte aux honneurs. Pourquoi cette scène nous a-t-elle rappelés l'apostrophe attribuée que Sophocle a mise dans la bouche du Choeur dans son admirable tragédie d'"Oedipe-Roi" : "O Oedipe! Tes succès et ta gloire t'ont coûté bien cher!"

LA SUCCESSION

LANGE-LIER

La grosse nouvelle du jour, après celle du décès de Sir François Lange-Lier c'est la nomination de son successeur. En effet, à la séance du conseil des ministres qui a eu lieu cet après-midi, à deux heures, M. P. E. LeBlanc, ancien président de la Chambre à Québec, a été nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Cette nouvelle a été reçue avec intérêt ici; on parlait en certains milieux de l'hon. M. Landry, président du sénat, tandis que d'autres laissaient entendre que M. Thomas Chapais, de Québec, recevait les secrètes préférences de Sir Lomer Gouin. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Mystère et politique. En tout cas, M. LeBlanc reçoit là la récompense de toute une vie dépensée dans la politique et restée quand même au-dessus de tout soupçon.

CHEZ LES PARTIS

Il y aura mercredi matin un "caucus" du parti conservateur. Des rumeurs diverses circulent à ce sujet. Il semble que l'accord le plus parfait n'existe pas dans les rangs ministériels, malgré l'apparente harmonie qui a régné jusqu'à présent sur la Chambre entière. On entend chuchoter de part et d'autre que le général Sam Hughes, ministre de toutes nos milices, aurait trouvé moyen de mécontenter sérieusement un nombre respectable de ses lieutenants politiques; il paraît même que plusieurs députés conservateurs n'auraient pas caché leur désir véhément de le rencontrer au coin d'un bois, fût-ce dans les environs de Valcartier. Et l'on peut prédire à coup sûr que pour une fois, il y aura à ce "caucus" du grabuge à propos de bottes. Bref, il ne manque pas de politiciens qui ne voudraient pas, demain, se voir dans... les bottes de notre fougueux général.

Du côté libéral, on pourrait presque en dire autant. Sans doute, on éprouve toujours pour le vieux chef une respectueuse déférence; mais il en est d'autres qui trouvent que le parti libéral est en train de se transformer en troupeau de moutons, et qu'il sert de dupe, actuellement, aux finsués ministériels, qui vont désarmer, pendant cette session, sous prétexte d'entente et d'union devant le péril,—la main de l'opposition, qui se tendait pourtant vers de bonnes et solides armes. On conçoit, en effet, qu'il doit être pénible à de bons lutteurs de voir passer sans en pouvoir profiter, des occasions d'offensive comme celles que Sir Wilfrid a charitablement appelées "mistakes and errors of judgement". Le parti libéral aura sa réunion, probablement au cours de la semaine, et il se pourrait que, là aussi, la discussion soit vive et animée.

UN DISCOURS DE

M. LEGRIS

Pendant que nos députés expédiaient si prestement leur besogne, cet après-midi, ces messieurs du sénat siégeaient aussi dans leur riche et imposante chambre rouge. Le sénateur Landry occupait le fauteuil présidentiel, et l'adresse en réponse au discours du trône fut prononcée par le sénateur Murphy, de Tignish, et secondée par le sénateur Girroir, d'Antigonish. Comme il fallait s'y attendre, tous deux ont abondé dans le sens indiqué par le discours du trône, et il n'a été question dans leurs discours que de canons et de mitraille. Cette persistance à creuser sans cesse le même sillon n'a pas été sans agacer l'oreille de quelques hommes au jugement pondéré, qui trouvent que pour défendre l'Empire en envoyant soixante mille jeunes gens faire l'exercice pendant quatre mois dans les plaines anglaises, il ne faut pas oublier qu'il existe un peuple canadien, qu'il souffre, et que le premier devoir de notre gouvernement est de pourvoir à ses besoins et à son bien-être. Cette idée, d'une criante vérité, avait besoin pour être librement exprimée, d'un champion convaincu et courageux. Elle l'a trouvé dans la personne de M. le sénateur H. Legris; il a pris la parole en français et a inopinément rappelé à la docte assemblée, le premier de ses devoirs. Voici comment il s'est exprimé, après les

(Suite à la même page.)

M. P.-E. LEBLANC, LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'ancien chef du parti conservateur à Québec, qui fut aussi président de la Chambre des députés de Québec, succède à sir François Langelier. — Manifestation de sympathie. — Sa carrière.

Ottawa, 9. — M. Pierre-Evariste Leblanc, Conseil du Roi, ancien chef de l'opposition à Québec, et ancien président de l'Assemblée législative, vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la province, hier, en remplacement de feu sir François Langelier. Cette nomination est favorablement accueillie par le parti conservateur, dont M. Leblanc est un des chefs les plus brillants.

M. P.-E. Leblanc est arrivé à Montréal, hier, retour de Québec, où il était allé défendre un bill privé, la nouvelle s'étant répandue en ville dans le courant de l'après-midi. Quelques membres du parti conservateur décidèrent donc de souhaiter la bienvenue au successeur de M. François Langelier. Il était donc attendu à la gare Viger, mais M. Leblanc pensa que son prédécesseur n'étant pas encore inhumé, il se serait déplacé de céder à une manifestation publique et il descendit à la gare du Mile-End. Plus tard, dans la soirée, il reçut les félicitations de ses amis chez lui, rue Saint-Denis.

On ne sait pas encore la date de l'assommoir de M. Leblanc, mais comme la Législature est en session, elle ne saurait tarder beaucoup.

M. Leblanc a annoncé, hier, qu'il retournerait, aujourd'hui même, à Québec, pour assister aux funérailles de son prédécesseur. Il descendra chez M. Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif.

M. Leblanc a déclaré, hier, que bien qu'il ait toujours été un partisan de la politique de parti, il remplirait désormais son rôle sans aucune considération de parti et avec une amitié égale envers tous.

BIOGRAPHIE
M. P.-E. Leblanc est de descendance acadienne. Ses ancêtres vinrent de Nouvelle-Ecosse se fixer à l'île Jésus, comté de Laval.
M. Leblanc naquit à Saint-Martin,

FAITS - MONTREAL

UN SUICIDE

Une malheureuse, Mme James McLean, 47 ans, 90, rue Rivard, s'est suicidée, hier soir, en absorbant une dose d'acide phénique. A l'arrivée de l'ambulance de l'hôpital Royal Victoria, elle avait cessé de vivre. La défunte habitait avec sa fille et était malade depuis longtemps.

ACCIDENT DE TRAMWAY.
Mme Céline Gagnon, 74 ans, 56, rue Quessnel, s'est fait écraser un doigt, hier soir, dans la porte d'un tramway, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. La blessure était grave, on transporta la blessée à l'hôpital Western.

RIPES, CHANDELLE ET RAT

A l'enquête sur l'origine de l'incendie qui a détruit le domicile de Joseph Levine, 111, rue Drolet, le 3 janvier dernier, le commissaire Ritchie demanda au témoin si un rat pouvait s'emparer d'une chandelle allumée sur une table, et la placer dans une boîte pleine de ripas. Le pompier répondit dans l'affirmative. Et le commissaire conclut que l'incendie avait été ainsi allumé.

ALAMBIC SAISI.

Les officiers du département du Revenu de l'intérieur ont fait une descente, hier soir, dans une maison de la rue Labadie où ils ont saisi un alambic et une grande quantité de alcool. Aucune arrestation n'a encore été faite; la police connaît cependant les propriétaires de l'alambic et des mandats ont été émis contre eux.

ARRETE A OTTAWA.

John J. Donohy, recherché par la police de Sherbrooke, où il était employé comme comptable chez Loomis & Deakin, entrepreneurs, a été arrêté, hier, à Ottawa, par les détectives de l'agence Burns, de Montréal. Donohy s'était enrôlé dans le second contingent, sous le nom de Thomson; il est accusé par ses patrons d'avoir forgé des faux chèques.

NOMINATION DANS LA POLICE.

Le lieutenant Peter Mickle, du poste de la rue des Seigneurs, a été choisi par le chef Campeau pour conduire un nouveau poste de police inauguré aujourd'hui, dans le quartier Bordeaux. Le lieutenant Mickle est membre de la police depuis 20 ans.

LE MEURTRE DE LAC MEGANTIC

Lac Mégantic, 10. — Le détective Aikens, du bureau de la police provinciale, à Montréal, a été envoyé par le procureur-général pour faire des recherches sur le mort d'Ethel Vetter, dont le cadavre a été trouvé il y a plus d'une semaine.
Le détective n'est pas encore arrivé à Lac Mégantic; il a dû avoir hier une conférence avec le coroner Bachand, de Sherbrooke, qui a tenu l'enquête.

BATISEZ MAINTENANT
DURANT LA GUERRE, alors que le travail coûte cher, Loto à bâtir, 10 p. cent, 40 p. cent, 60 p. cent, 80 p. cent, 100 p. cent. Agissez! Hâtez-vous!

MARCH TRUST Co., Limited.
11e année. Actif 42,500,000.

LE CONGRES DES ELEVEURS

IL S'EST TENU HIER A L'HOTEL QUEENS SOUS LA PRESIDENCE DE M. ARSENE DENIS. — LES NOUVEAUX OFFICIERS DE LA FEDERATION.

La vingt-unième assemblée annuelle de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec a eu lieu hier à l'hôtel Queens, sous la présidence de M. Arsène Denis.

On sait que cette société est la fédération de quatre associations importantes de la province de Québec, à savoir: la Société des Eleveurs de moutons, celle des Eleveurs de porcs, la Société des Eleveurs de bœufs canadiens et celle des Eleveurs de chevaux canadiens.

En ouvrant la séance, M. Denis félicita les membres d'être venus en aussi grand nombre, et fit remarquer qu'il était devenu nécessaire de se réunir dans un local plus spacieux que celui où l'on se réunissait jusqu'ici. La Société, cependant, l'an prochain, l'âge de majorité. C'est une longue vie pour une association de ce genre. Fondée en 1895 avec une quarantaine de membres, la Société des Eleveurs en compte aujourd'hui 800, soit une augmentation de 102 sur l'année précédente.

Ses débuts furent difficiles, comme le sont ceux de toute institution naissante, mais la détermination a été passée depuis déjà plusieurs années, et la Société est maintenant en état de faire face à l'avenir avec confiance et de rendre les services qu'elle se proposait de rendre quand elle a été fondée.

Je suis heureux, a dit le président, de déclarer que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont reconnu l'importance de notre association, les services qu'elle est en mesure de rendre, et qu'ils n'hésitent pas à coopérer à ses œuvres quand leur coopération a été reconnue nécessaire, comme, par exemple, pour nos ventes publiques d'animaux reproducteurs.

La première séance eut lieu à 10 heures du matin. Deux autres réunions se tinrent à 2 heures et 7 heures de l'après-midi. Plusieurs questions intéressant les éleveurs furent discutées.
M. J. H. Grisdale, directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa, représentait le ministre de l'Agriculture, M. Martin Burrell, et demanda aux auditeurs d'aider le gouvernement fédéral, en montrant de nouvelles fermes expérimentales dans la province, en s'occupant avec zèle de toutes les questions de l'agriculture moderne.

L'orateur principal de la séance de la matinée fut M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec.

Le ministre s'est déclaré heureux des progrès réalisés par la Société depuis le recensement de 1901. Il ne veut pas intervenir dans la discussion, considérant que les membres ont le droit exclusif de régler leurs différends, mais il les engagea avant la clôture de ce congrès, à se donner cordialement la main pour développer davantage l'œuvre communale et qui donne déjà des résultats si appréciables.

M. Caron a déclaré que le gouvernement attend beaucoup de la Société. Grâce à elle, les troupeaux ont été beaucoup améliorés dans la province, et pour peu que cela continue, il ne sera plus nécessaire d'aller dans d'autres pays acheter des animaux reproducteurs. Il importe, à l'époque actuelle, que nous fassions de l'élevage systématique et intense, de même qu'il importe de doubler la culture des céréales afin de mettre la province de Québec en état de fournir sa juste part aux pays étrangers dévastés par la guerre. En conséquence, il conseille aux éleveurs de se joindre aux membres de la Société de grandes de semence.

Dans la soirée eurent lieu les élections des directeurs pour l'année courante. Directeur élus:
MM. Garneau, président; James Bryson, de Brysonville, et Arsène Denis, de Saint-Norbert, vice-présidents; L. A. Couture, de Québec, secrétaire; Jos. Deland, de l'Acadie, Victor Sylvestre, de Grouville, N. P. Lachapelle, de Saint-Paul l'Érmitte, et Louis Lavallée, de Saint-Guilhem, directeurs.

Il y a eu aujourd'hui réunion des éleveurs de Ayrshires.

LE QUATUOR DUBOIS

SON QUATRIEME CONCERT AU RITZ-CARLTON, AVEC Mme DONADA COMME SOLISTE, REMPORTE UN SUCCES.

Le Quatuor à cordes Dubois va de succès en succès, comme le prouvent les auditoires de plus en plus considérables qui se pressent dans la salle de bal du Ritz-Carleton. Hier soir le parquet et les galeries étaient remplis d'une foule d'élite qui a été tenue constamment sous le charme de l'exécution des artistes du quatuor et de la célèbre cantatrice, Madame Donada.

Le quatuor a été vivement applaudi dans sa brillante interprétation de Quatuor No 23 de Mozart et du Quatuor (negro) No 96 de Dvorak. Les différents mouvements si différents dans les deux œuvres ont été exécutés avec maîtrise.

Mme Donada, comme toujours, tint son public sous le charme de sa voix splendide et de sa grâce charmante. La prima-donna canadienne rendit "Volée sapette", des "Noces de Noël" de Mozart et "Adieu, notre petite table", extrait de "Manon", de Massenet. On rappela l'artiste chantant "D'une prison", de Reynaldo Hahn, et "Sky Blue Water", de Cadman. Un joli panier de roses et d'œufs fut présenté à la soliste.

Mlle May Lighthone accompagna le cinquième concert du Quatuor Dubois, cette saison, sous la gérance de M. Louis-H. Bourdon, aura lieu le 9 mars prochain. Le programme comprend le quatuor de Ré majeur, de César Franck, et le quatuor pour piano, Op. 41, de Saint-Saëns, avec M. H. Dansereau au piano. Les solistes seront Mme Dansereau au piano, et M. A. Dansereau, violoniste.

LE GENERAL HUGHES
Le major-général Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense, était l'hôte des officiers du 24e Carabiniers Victoria, à un dîner au St. James Club hier soir.

Le général a raconté son voyage dans l'ouest et s'est déclaré très satisfait de ce qu'il a vu.

COURRIER D'OTTAWA ET DE HULL

(De notre correspondant.)
LE 38ème D'INFANTERIE.

Ottawa, 9. — Le 38ème d'infanterie de la ville d'Ottawa a hier soir, occupé ses armoires, dans le vieil édifice du Ladies College. Plus d'une centaine d'hommes sont maintenant aux quartiers généraux du régiment et les autres prennent leur service aussitôt qu'ils auront leurs casques et leur habillement militaire. La ville d'Ottawa compte dans ce seul régiment plus de trois cents hommes, à l'exception du reste de l'effectif venant des principales villes de l'Ontario.

LE TRESOR DE LA VILLE.

Ottawa, 9. — Le trésor de la ville recevra, cette année, une augmentation considérable par les taxes de deux nouvelles banlieues et la révision des taxes des compagnies de chemin de fer dont l'évaluation foncière n'est faite qu'à tous les cinq ans.

Depuis leur annexion, les banlieues d'Ottawa-Est et d'Ottawa-Sud ont payé une taxe fixe, mais cette année tous les propriétaires devront payer d'après l'évaluation faite l'an dernier, par les évaluateurs de la ville. Depuis l'annexion, les propriétés dans ces banlieues ont de beaucoup augmenté en valeur et à l'heure actuelle certains terrains et édifices paient des taxes trop basses.

Les compagnies de chemin de fer ont aussi vu l'an dernier leur évaluation révisée et la ville retirera de cette source une somme d'argent assez considérable. Le département du Trésor ne se plaindra pas de cette augmentation de revenus.

LE DINER DES VETERANS.

Ottawa, 9. — L'Association des Vétérans de la guerre Sud-africaine de la ville d'Ottawa n'aura pas cette année son dîner annuel. Cette décision vient d'être prise à une assemblée des membres de l'Association.

Le secrétaire de l'Association a fait rapport à cette assemblée que 24 officiers, 14 sous-officiers et hommes sont actuellement sur la ligne de bataille avec le premier contingent de l'armée britannique. Le capitaine Newton et le col. Geo. Paley, tués avec le Princess Patricia, appartiennent à l'Association.

LES FACTEURS BANQUETTENT.

Ottawa, 9. — L'Association des Facteurs de la ville d'Ottawa a hier soir, son banquet annuel, à l'hôtel Cecil. Depuis trente ans, l'association a chaque année son banquet et cette année le nombre des convives était plus nombreux qu'à l'ordinaire.

UN BEAU GESTE.

Hull, 9. — Les petits Cadets Ouvriers de cette ville viennent de prendre une magnifique résolution qui leur fait grandement honneur. Ayant entendu parler de la souscription pour les Blessés de l'Ontario, ils ont fait entre eux une souscription et ont en plus donné l'argent d'un banquet qu'ils devaient avoir ces jours derniers.

Hull, 9. — La contestation de l'élection du maire de Hull, présentée hier matin, devant le juge McDougall, a été remise à demain matin, mercredi, l'avocat des demandeurs de l'annulation de l'élection, M. Cousineau, a présenté sa demande au juge et après quelque discussion entre les avocats, le juge a remis la cause à mercredi matin.

LES SANS-TRAVAIL MANIFESTENT.

Hull, 9. — Comme on le sait, un grand nombre d'artisans sont actuellement sans ouvrage dans la ville. Des travaux viennent d'être commencés pour le compte de la ville, sur la rue Queen, et environ huit cents hommes se sont présentés hier matin, afin d'avoir de l'ouvrage. Il va sans dire qu'un très grand nombre n'ont pu avoir d'ouvrage. Et tous ceux qui ont ainsi dû s'en retourner bredouille ont promis d'aller auprès du conseil de ville afin de se faire donner de l'ouvrage. Une manifestation a eu lieu sur les lieux des travaux, sur la rue Queen.

Les hommes voudraient que les manoeuvres soient changées tous les jours afin de donner un peu de travail à tout le monde. Mais les entrepreneurs ne l'entendent pas de cette oreille.

PETIT CARNET

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

On annonce pour le lundi gras, 15 février, au Collège Sainte-Marie, "Le train de plaisir", une pièce moderne en quatre actes, pleine d'entrain et de situations comiques. Les billets sont en vente au parloir du collège Sainte-Marie, au prix de 50 et de 35 sous.

EUCHRE
Ce soir, à la salle Mont-Royal, 81 Mont-Royal-Est (coin Fabre), aura lieu le 1er euchre annuel au profit de la Compagnie des Zouaves Pontificaux de Rosemont, sous la présidence de M. l'abbé T. E. Dagenais, aumônier.

Prix du billet, 35 sous.

L'ALLIANCE FRANCAISE
La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu lundi prochain, au Ritz-Carleton. Le conférencier sera M. Marcel Dugas, qui parlera de "Verlaine et le symbolisme".

A "L'AVE MARIA."
Grand euchre annuel organisé par la Fraternité de N.-D. des Anges, dans la salle de l'Assistance publique, coin des rues Lagauchetière et Berri, le mercredi et jeudi, 10 et 11 février. Des billets seront vendus à la porte.

AU 65EME.
Ce soir, à l'arsenal du 65e, le lieutenant L.-J. Rivet donnera une conférence intitulée "Choses vues" et relatant ses souvenirs de séjour aux ambulances de la Croix-Rouge française.

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell. Main 2679.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique, "Nabac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTTEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111, 180 ST-JACQUES
Tél. Bell. Main 2966. Cable Wilson.

W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir: 1 Saint-Thomus, Longueuil.

CAMILLE TESSIER
AVOCAT
(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.
Main 8728. ROCKLAND 931.

Résidence: Est 5973.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT

Tél. Main 212. — Chambre 53.
97 rue Saint-Jacques.

Résidence: 100 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76.
Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

Dr. J.-W. ROCHETTE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est installé au
Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD
MONTREAL.

Heures de bureau: 8 a. m., à 9 p. m.
Tél. Saint-Louis 3732.

Dr. J.-W. ROCHETTE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est installé au
Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD
MONTREAL.

Heures de bureau: 8 a. m., à 9 p. m.
Tél. Saint-Louis 3732.

AMEDEE BLANCHARD
NOTAIRE ET COMMISSAIRE, C.S.
EDIFICE CANADA LIFE,

189 St-Jacques, Ch. 46. Phone M. 4067
MONTREAL.

Résidence: 15 B. Boyer.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Docteur A. DESJARDINS
Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris
Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 500 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALISTE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

A LOUER

A LOUER
dans L'EDIFICE
VERSAILLES
90 RUE ST-JACQUES

BUREAUX de choix et suites de bureaux avec ou sans voitures pour compagnies, avocats, notaires, architectes, etc.

BOUTIQUE DE BARBIER avec ameublement des plus modernes. S'adresser à Joseph Versailles ou à R. Galipeau. Tél. Main 1322.

BUREAUX A LOUER.
71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suites de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

Propriétés à vendre

PRÉCIS DES DÉPÊCHES
DE LA NUIT

FRANCE ET BELGIQUE

Le commandant de Bruges donne ordre aux consuls d'enlever les drapeaux belges.

—Les Allemands, sous prétexte d'y venir chercher les cadavres de leurs parents, remportent du champ de bataille dans des cercueils le fruit de leur pillage.

—Trois officiers allemands sont tués par les bombes d'un aviateur français, près d'Ostende.

—Les artilleurs français forcent un aéroplane allemand à atterrir, entre l'Oise et l'Aisne.

—Un aviateur anglais fait exploser un taube près de Bruxelles.

—Pierre Leroy Beaulieu, fils de l'économiste, est disparu depuis la bataille de Soissons.

—Les "Tommies" se livrent aux exercices de boxe durant les heures de répit que leur laisse la guerre.

—On se sert de cartes topographiques pour diriger maintenant le tir des canons.

—Le roi de Belgique confère au général Joffre les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Léopold.

ANGLETERRE

—Les autorités anglaises sont blâmées pour avoir retenu le navire danois "Hellig Olav", huit jours durant, avant d'user du droit de visite à son bord.

—Le "Wilhelmina" est arrivé à Falmouth, battant pavillon américain.

—Sir Edward Grey veut nommer un attaché commercial à Lemberg, pour y surveiller les intérêts anglais.

—Les mineurs du Yorkshire reçoivent l'augmentation de salaire demandée pour jusqu'à la fin de la guerre.

—La réponse de la Grande-Bretagne à la note américaine sera envoyée à Washington dans quelques jours.

—Un bureau de renseignements sur les soldats du contingent canadien est ouvert à la Croix-Rouge Canadienne, rue Cockspur, Londres.

—Les pertes navales subies par l'Angleterre, contrairement à ce qu'on avait pronostiqué, ne s'élèvent qu'à environ £7,000,000, soit \$30,000,000.

—On n'abolira pas la cantine de tempérance des troupes canadiennes à Salisbury Plains.

—Les Etats-Unis n'agissent, dit le "Daily News" de Londres, que si l'Allemagne coule ses navires ou met à mort ses citoyens.

AUTRICHE

—Serbes et Autrichiens sont engagés dans un duel d'artillerie sur les rives du Danube.

—Les Autrichiens prennent Volovce et font plusieurs centaines de prisonniers.

ALLEMAGNE

—Le cardinal Von Hartmann, archevêque de Cologne, proclame aux catholiques les vertus du Kaiser.

—On distribue du pain aux familles berlinoises.

—Auguste Lenz, ministre des finances, déclare que l'Allemagne, sous le rapport économique, peut résister fort longtemps à la guerre.

—Le président de la chambre d'agriculture devant la Diète prussienne que l'Allemagne est encore loin du but qu'elle s'était proposé d'atteindre.

—Le parti socialiste refuse d'appuyer plus longtemps le Gouvernement et réclame la paix.

—Un Zeppelin dernier modèle tombe dans la mer du Nord, au large des côtes du Danemark.

RUSSIE

—Le correspondant du "Daily Mail" à Zyrardou, près Bolimow, dit que le martyre de la Belgique ne surpasse pas en horreur celui de la Pologne, écrasée sous la botte prussienne.

ETATS-UNIS

—On demande au secrétaire d'Etat de chercher une prompt solution à la question de savoir si la Grande-Bretagne possède le pouvoir d'entraver l'entrée du "Wilhelmina" dans un port allemand.

—Le Président Wilson va considérer les mesures à prendre quant à l'usage du pavillon américain par la "Lusitania" et l'attitude de l'Amérique à l'égard des vaisseaux neutres dans les zones de guerre.

—La rumeur d'un échange de pourparlers entre la Russie, l'Autriche et les Etats-Unis en faveur de la paix est démentie.

—Par suite d'une entente entre sir Cecil Spring-Rice et les officiers de l'Etat, les stations navales et commerciales et les croiseurs anglais pourront reprendre leurs opérations par la T.S.F.

—Le "Dacia" est encore à Gaieston.

—M. William Taft s'oppose à la loi demandant de ne pas fournir des munitions de guerre aux nations belligérantes, telle que proposée par l'Allemagne.

—Quarante-six navires d'Amérique ont déjà transporté 280,431 tonnes de vivres en Belgique.

—Le "Greenbrier", de retour de Brême, où il a transporté une cargaison de coton, arrive à New-York.

—Quatre-vingt-quatre mines restent encore sur un total de 1,500 dans le voisinage des côtes hollandaises.

PAYS NEUTRES

—La grande duchesse du Luxembourg refuse de quitter son palais.

—La Bulgarie emprunte de l'Allemagne et de l'Autriche 150,000,000 de francs, soit 300,000,000, à 7 1/2 du cent.

—La Grèce demande à l'Allemagne de laisser ses navires jouir des garanties contenues dans le droit international.

—Les propriétaires de navires suédois veulent adopter une couleur nationale pour ces derniers, afin d'éviter des ennemis de la part des sous-marins allemands.

—Durant la bataille de Pétterhauser, plusieurs obus sont tombés sur le territoire suisse.

FRANCE

LES COMBATS
EN ALSACE

L'ARTILLERIE CONTINUE A ETRE ACTIVE, PARTICULIEREMENT AUTOUR DE CERNAY ET D'ALT-KIRCH, MAIS LA SITUATION A PEU CHANGE. — L'ENNEMI BLOQUE A THANN.

L'Est de la France, 10. — Des combats d'artillerie lourde ont marqué la fin de la semaine dernière en Alsace et surtout dans la région de Cernay et d'Alt-Kirch. Plus au sud, sur les confins de la frontière suisse, les artilleurs allemands ont réussi pour la première fois à lancer leurs pilules en territoire français.

La semaine dernière aussi eut lieu le premier combat entre skieurs. Depuis quelque temps, les Allemands entraînent des skieurs dans la Forêt Noire et les Chasseurs Alpins leur ont donné du fil à retordre au cours du premier engagement.

Malgré la dépense énorme de gros obus, la situation n'a pu changer. Les Français détiennent encore quelques hauteurs près de Hartmann-Weilerkopf, malgré la ruée des Teutons il y a trois semaines.

L'offensive allemande contre Thann ayant été bloquée, l'ennemi travaille fiévreusement à fortifier ses positions à Effholtz et dans la forêt de Nonnenbruch, par où l'Allemagne est sérieusement menacée.

Plus au sud, la position devant Alt-Kirch est la scène d'une activité continue. Les Français ont renforcé les positions gagnées dans les bois de Carstach et de Hirschbach et avancent tranquillement vers Amerstwieller et Heidwieller.

LES OPERATIONS, DU 27 JANVIER AU 6 FEVRIER.

Paris, 10. — Un témoin oculaire de l'armée française fait le récit suivant des opérations du 27 janvier au 6 février:

"La période des dix derniers jours a été comparativement calme. Des escarmouches ont eu lieu ici et là sans affecter l'ensemble du front."

Référant au combat qui eut lieu le jour de la fête de l'Empereur, il affirme que les Français ont trouvé sur le champ de bataille un nombre de morts tellement considérable qu'il est facile de constater que les Allemands ont dû perdre durant ces trois jours de combat environ 20,000 hommes.

Le chroniqueur ajoute qu'il est bon de répéter ce chiffre que l'état-major allemand nie, mais qui est cependant indiscutable.

De brillants exploits ont été accomplis dans les dunes par les héros turcs qui ont maintenu leurs positions et infligé de lourdes pertes aux Allemands. Comme durant la période précédente, toutes les positions à La Bassée, temporairement perdues par les Français, ont été reprises le 29 janvier après de sérieux engagements.

Deux défaites des Allemands entre le canal de La Bassée et Arras sont signalées, plus de 200 morts ayant été ramassés après le combat. L'auteur est d'opinion que les Allemands ont perdu environ 200 hommes dans ce combat. Plusieurs officiers ont été trouvés parmi les morts.

"Les pertes françaises ont été insignifiantes", ajoute-t-il. "Nous avons eu sept tués et six blessés."

Le combat à la Creute a été très sanglant, mais sans grande conséquence.

Les Allemands ont commencé leur action par un feu d'artillerie intense. Ils lancèrent dans nos premières tranchées des grenades qui nous causèrent beaucoup de dommages. Dans cet assaut les Allemands perdirent 4,000 hommes et les alliés 1,000.

Dans la région de Perthes, Mesnil, et Massiges, les Allemands attaquèrent en quatre endroits à la fois, mais les alliés demeurèrent maîtres de leurs positions.

De violents engagements ont eu lieu dans l'Argonne, le 27, le 28 et le 29 janvier. Les deux armées débattirent légèrement, mais le centre tenant ferme, malgré les assauts répétés de l'ennemi qui éprouva de lourdes pertes. Les alliés livrèrent des contre-attaques à six reprises différentes et firent du progrès dans la dernière.

D'audacieuses randonnées aériennes ont été faites au-dessus des lignes ennemies durant le jour comme durant la nuit. Le 29 janvier, trois officiers allemands ont été tués par un aviateur français lors d'une audacieuse attaque sur Ostende.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 10. — Le communiqué officiel suivant a été publié hier soir:

"Il n'y a rien de bien important à signaler."

"Au cours de l'après-midi de lundi, le 8 février, nous avons fait sauter, en face de Fay, au sud-est de Péronne, la galerie d'une mine, dans laquelle travaillaient les soldats de l'ennemi."

REIMS ET SOISSONS BOMBARDÉS

Paris, 10. — Les artilleurs allemands ont recommencé tard la semaine dernière à diriger un bombardement contre Reims. Seuls, une mère et son fils, âgé de 12 ans, ont été atteints. Des bombes tombèrent dans la ville samedi. Betheny, où demeurent à peine 30 habitants, et le village de Bezanne ont subi le même sort.

A Soissons, d'énormes obus trèrent le toit de la cathédrale, et brisèrent une des colonnes de la nef. Le château du baron de la Roche-foucauld a été presque détruit.

LA NEIGE ENTRAVE LES OPERATIONS DANS LES CARPATHES.

Berlin, via Londres, 10. — Le correspondant du "Lokal Anzeiger" écrit:

"Il y a un fort amoncellement de neige dans les Carpathes, et les troupes se meuvent que dans les sentiers des vallées, en marchant lentement. Il est extrêmement difficile de déplacer les troupes pour les renforts. Les Russes ont des forces considérables près du défilé de Dukla et

RUSSIE

ECHEC EN
BUKOVINE

LES MOSCOVITES, DEVANT LES MENACES D'ISOLATION ONT COMMENCÉ A EVACUER CETTE PROVINCE. — LES AUTRICHIENS REÇOIVENT DE NOMBREUX RENFORTS DANS LES CARPATHES.

Londres, 10. — Le correspondant à Bucarest du "Daily Telegraph" dit ce qui suit:

"Des renseignements fraîchement reçus, ici, de la frontière de la Bukovine, indiquent que les Russes ont commencé à évacuer cette province."

Petrograd, via Londres, 11. — Par suite de leur avance sur Nadvorna et Kaloza, qui doit s'opérer avec une armée fort nombreuse, les forces austro-allemandes menacent les Russes dans cette région de les isoler ou de les forcer à l'évacuation complète de la Bukovine.

ATTQUES A TROIS ENDOITS DANS LES CARPATHES

Tzernowitz, Bukovine, 10. — Le correspondant Martin Donobue tégraphiait le 8: "Il s'est livré de vifs combats durant ces jours derniers dans le sud de la Galicie. Des renforts arrivent sans cesse à la frontière de la Hongrie."

"Les troupes austro-allemandes ont attaqué les Russes à trois endroits, aux défilés de Dukla d'Uzok, et de Beskid. Le dernier jour de la bataille on combattit au milieu d'une tempête de neige, et des corps-a-corps eurent lieu. Les Teutons, bien que supérieurs en nombre, ne purent briser la ligne des Moscovites et furent repoussés en subissant des pertes considérables. Après avoir soutenu le choc de ces terribles attaques, les Russes ont rétréci en quelque sorte leur énorme front de bataille en Bukovine. Le long de la principale ligne de front, leur mouvement d'offensive a été couronné de succès."

GRANDE ACTIVITE EN PRUSSE

Petrograd, 10. — Les engagements au nord de Serpce deviennent plus opiniâtres, et des deux côtés on reçoit des renforts. L'activité des Russes dans cette région inspire aux casques à pointe des craintes de la ligne de front, une grande courbe commençant à Tilsit, franchissant la rive ouest de l'Angerapp, s'étendant au sud-ouest dans la Mazurie, à l'ouest dans le nord de la Pologne, pour aboutir à la Vistule, s'opère à Thorn. Cette activité a redoublé depuis que toute la colonne centrale de l'armée russe de l'est occupe des positions à l'ouest de l'Angerapp.

Les mouvements hâtifs de l'armée du général Hindenburg déclenchent le général craint pour le succès des attaques dirigées le long du Bzura et du Rawka, attaques qui importent tant à l'exécution des plans des Allemands, dans la Prusse orientale et dans les Carpathes.

A LA DOUMA

LA RUSSIE LUTTERA JUSQU'A LA FIN — ELLE COMPTE SUR LA POSSESSION DES DARDANELLES ET DE CONSTANTINOPLE.

Petrograd, 10. — A la fin de sa séance hier la Douma a adopté une résolution affirmant que la Russie continuera la guerre jusqu'à ce que la paix de l'Europe soit définitivement assurée. Cette résolution, qui a été adoptée sans une voix dissidente est connue sous le nom de "La Douma exprime sa ferme conviction que les grands objets nationaux et libérateurs de la guerre actuelle seront atteints et elle affirme la détermination inflexible du peuple russe de continuer la guerre jusqu'à ce que l'on puisse imposer à l'ennemi des conditions qui assureront la paix de l'Europe et la restauration du droit et de la justice."

A la fin du discours du ministre des affaires étrangères, M. Sazonoff, M. Paul L. Milukoff porta la parole devant la Douma au nom des démocrates constitutionnels. "Nous sommes convaincus, dit-il, que l'accomplissement de notre tâche principale — l'acquisition des détroits des Dardanelles et de Constantinople — sera garantie en temps et lieu tant au point de vue militaire qu'au point de vue diplomatique."

Comme cette séance n'était que la continuation de celle du mois d'août, il n'y a pas eu d'élection de dignitaires. L'assemblée a débuté par le chant de l'hymne national. Puis quand M. Sazonoff a fait allusion dans son discours à l'entente qui régnait parmi les alliés les membres de la Douma se sont levés et ont salué les ambassadeurs de France, d'Angleterre et du Japon qui se trouvaient dans une loge d'honneur.

Le discours de M. Sazonoff a fait sensation. Il a dénoncé les intrigues de l'Allemagne qui a tenté de susciter à l'entour de son territoire des ennemis à la Russie et qui accuse effrontément le roi Edouard VII d'avoir voulu céder d'une ceinture d'alliances hostiles l'Allemagne. Personne ne se trompe à cette perfidie. Tout le monde sait en effet que les intentions du roi d'Angleterre étaient pacifiques et qu'il ne voulait créer que des alliances défensives.

ils expédient sans cesse des renforts dans cette région.

Le long du reste de la ligne, les ennemis occupent d'excellentes fortifications très difficiles à prendre. Tant que les obstacles naturels démantelèrent les armées à agir, nous devons nous compter heureux de repousser les Moscovites pied à pied de la bisère des montagnes et d'en rayer leur tentative d'invasion de la Hongrie.

ALLEMAGNE

EXPLICATIONS
DE VON JAGOW

L'ALLEMAGNE N'A PAS PROCLAMÉ DE BLOCUS, MAIS LES NAVIRES NEUTRES POURRAIENT BIEN ETRE VICTIMES D'ATTIQUES DESTINÉES AUX ANGLAIS

Berlin, via La Haye et Londres, 10. — Gottlieb von Jagow, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a donné à un représentant de la Presse Associée des explications sur les mesures projetées par l'Allemagne à l'égard de la navigation neutre et sur les craintes qu'elles ont inspirées à l'étranger. Ces explications, a confié le ministre, proviennent peut-être des mois "blocus effectués par les sous-marins", employé par la presse étrangère.

Le 4 février, l'Allemagne n'a pas proclamé un blocus. Elle a déclaré que les eaux entourant la Grande-Bretagne et l'Irlande constituent une zone d'hostilités, et qu'elle entend faire des opérations navales dans ces parages, et détruire en particulier les vaisseaux marchands ennemis. Depuis que l'Allemagne anglaise a donné instruction aux navires marchands de battre pavillon neutre, les vaisseaux neutres courent le risque de passer par des paquebots ennemis, et de devenir victimes des attaques destinées aux ennemis. C'est ce danger que le décret teuton mettrait particulièrement en relief.

On ne peut réitérer avec insistance l'avertissement contenu dans les précédents avis, et recommander encore aux navires neutres d'éviter de passer dans la zone dangereuse, jusqu'à nouvel ordre.

Von Jagow a déclaré que le gouvernement de Berlin n'avait reçu aucune protestation des Etats neutres bien que plusieurs d'entre eux lui aient fait parvenir des demandes de renseignements sur les récentes mesures adoptées par l'Allemagne.

CANADA

DES CANADIENS PRES DE ROUEN

(De notre correspondant)

Ottawa, 10. — Un câblogramme privé du major Archie Bell, de cette ville, qui fait partie du premier contingent, dit qu'il est arrivé à Rouen avant-hier.

Le major Bell est en charge du parc des munitions, une division du service auxiliaire de l'armée; cette division s'occupe des munitions de l'artillerie; elle comprend environ 400 hommes, la plupart de Toronto et des villes de l'Ouest.

Le lieutenant Hugh Fraser, du second bataillon, a câblé dimanche qu'il partait incessamment pour le front.

LES SOLDATS MALADES

Ottawa, 10. — Les cas suivants dans le corps expéditionnaire canadien ont été annoncés hier par le département de la milice:

Sérieusement malades: le conducteur G. Cooper, Divisional Train C. A. S. C., au quartier No 1 de l'hôpital général canadien, à Netheravon, à la suite de blessures à la poitrine. Parents le plus rapproché: Mme Suzanne E. Cooper, 20 Moore Park Road, Fulham, Londres, Angleterre.

Le canonier George Rupert Hunter, 3ème brigade C. F. A., (autrefois de la 1ère brigade), à Netheravon, souffrant de pneumonie bronchique. Parent le plus rapproché: M. Richard W. Hunter, 418 rue Gilmour, Ottawa.

LE 23ème REGIMENT PARTIRA SAMEDI

Québec, 10. — On annonce de bonne source que le 23ème régiment du second contingent canadien, qui a ses quartiers dans les batteries de l'immigration de Québec, va partir samedi pour Halifax pour s'embarquer directement pour l'Angleterre.

LE RESULTAT DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DES FINANCES ALLIÉS

Londres, 10. — Il ressort d'un article de M. Dillon, publié par le "Daily Telegraph", que le principal résultat de la conférence des ministres des finances de la France, l'Angleterre, et la Russie, à Paris, sera le transport dans l'Europe occidentale par voie d'Archangel et de Vladivostok, de la grande quantité de céréales de la Russie. Le taux minimum du fret se joignant au bas prix des denrées en Russie produira sur le marché un effet bienfaisant, au point de vue des consommateurs. L'équilibre entre l'offre et la demande se rétablira, dit M. Dillon, et le prix des denrées baissera en proportion.

L'OEIL DE VERRE

C'est une histoire très touchante que celle de ce petit ouvrier mécanicien de Puteaux.

A la suite d'un accident, on dut, il y a quelques années, lui enlever l'oeil gauche qui fut remplacé par un oeil de verre.

La guerre éclate. Le premier jour de la mobilisation, notre homme rejoint son régiment; on le dirige sur le front où, pendant quatre mois, il se bat en héros.

Au début de décembre, il prend part à une affaire très chaude au cours de laquelle son oeil de verre est brisé.

Stupéfaction du capitaine, qui jamais ne s'était aperçu de l'infirmité du soldat.

D'office, le petit mécanicien est proposé pour la réforme; on ne veut plus d'un soldat à qui il manque un oeil.

Mais lui ne veut rien "savoir". — Depuis quatre mois, dit-il, je me bats bien comme cela. L'absence d'un oeil ne m'a pas empêché de descendre des Boches. Je puis bien continuer à me battre encore.

L'affaire est là.

Ce modeste héros est un humble mécanicien. Il est marié et père de quatre enfants.

BELGIQUE

LES VANDALES
A NIEUPORT

LA VIEILLE EGLISE RESPECTEE JUSQU'ICI PAR LES ENVAHISSEURS SUCCESSIFS EST ANEANTIE PAR LES ARMEES DU KAISER. — ET L'HOTEL DE VILLE?

(Correspondance au "Devoir")

Paris, 3. — Nieupoort n'était jadis qu'une dépendance de la petite ville de Lombardtzyde, que l'on voit encore un peu plus au Nord-Est.

L'envahissement maintes fois répété de ces régions par les barbares normands nécessita la construction d'une puissante forteresse, le "château fort de l'Yser", qui devint l'habitation habituelle des seigneurs du lieu, et où naquit Beaudouin Bras de Fer, le premier des comtes de Flandre. Celui-ci, par la terreur qu'il inspirait aux barbares, sut faire respecter son nom au dehors, et débarrassa pour longtemps le pays des incursions de ceux-ci.

Habité par d'énergiques citoyens, Lombardtzyde, comme toutes les villes de ce littoral peu hospitalier, dut longtemps lutter contre les empiétements de la mer, et comme les autres, malgré sa vigilance, elle devait être vaincue par les éléments déchaînés.

Le 24 juin 1116, les vagues envahirent la coquette petite ville flamande et la détruisirent presque entièrement.

C'est alors que son ancienne dépendance, son ancien hameau, la devança et prit sa place. Un nom latin lui fut donné: "Novus portus", et de cette expression naquit le mot Nieupoort. Les vicomtes de Nieupoort devinrent très puissants et acquirent un très grand prestige à cette époque. Ils possédaient parmi leurs nombreuses attributions un droit de justice féodale très étendu.

La situation de la ville, au fond d'un estuaire long de plus de un kilomètre et demi, lui promettait un avenir prospère. Et, en effet, elle devint un port de pêche important, grâce à son accès facile et à l'abri très sûr qu'elle offrait aux barques de pêcheurs qui venaient s'y réfugier.

Philippe d'Alsace l'entoura de murs et de fortresses capables de la défendre en cas d'attaque. Il lui octroya en outre des privilèges assez étendus, et lui donna des lois particulières, lois fort curieuses, sur lesquelles nous renseignons beaucoup de documents du temps.

Lorsque, en 1329, dans toute la Flandre, la grande révolte démocratique contre le comte de Flandre, Louis de Nevers, les habitants de Nieupoort prirent part à la rébellion et contribuèrent beaucoup au succès de celle-ci.

En 1383, la ville tomba aux mains des Anglais qui la détruisirent et n'y laissèrent que des ruines. Mais grâce au concours de Philippe le Hardi, qui la rebâtit avec soin, l'entour d'une enceinte fortifiée nouvelle, en relevant les murs démantelés, Nieupoort renaquit de ses cendres et reprit le cours de son développement. Elle prit un accroissement très rapide, son commerce ne fit qu'augmenter et le bien-être de ses habitants que grandir. C'est alors que les Allemands approchant leur flotte de la côte parvinrent à y jeter une troupe de soldats qui y tint, pendant de longues années, garnison.

Malgré les vains efforts du sire de Crève-Coeur qui résolut de tout tenter pour la reprendre aux envahisseurs, Nieupoort resta aux Allemands, et ce ne fut qu'après de longues luttes et des pourparlers difficiles, qu'elle fut rendue aux Espagnols, possesseurs de cette époque de ces régions. Les intrus germaniques qui avaient pénétré dans la ville ne s'étaient pas montrés aussi cruels que leurs successeurs du XVe siècle. Nieupoort n'eut pas trop à souffrir de leur séjour.

Mais son existence aventureuse ne faisait que commencer: c'est entre la ville et Westende que fut livrée la première bataille des Dunes, bataille dans laquelle Henri de Nassau, défit complètement les troupes de l'archiduc Albert. Une nouvelle fois, en 1658, la guerre vint porter ses ravages dans ces lieux paisibles. Turenne battit dans les dunes qui longent le littoral, entre Nieupoort et Dunkerque, les armées espagnoles, conduites par Don Juan d'Autriche et Condé, alors en révolte contre sa patrie. Cette grande victoire est restée célèbre dans les annales de notre histoire sous la qualification de bataille des Dunes.

Les Français qui, longtemps, en convoitèrent la possession, prirent Nieupoort en 1745, mais durent la rendre après le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle fit néanmoins partie intégrante de notre territoire, depuis le début de la Révolution jusqu'à la restauration des Bourbons. A partir de ce moment, elle ne fit que suivre les destinées du reste de la Belgique. Sa prospérité alla grandissant, malgré les envahissements assez fréquents de l'Yser, et à quelques kilomètres, sur le littoral, s'élevèrent un grand nombre de coquettes villas qui devinrent "Nieupoort-Bains", station balnéaire agréable et bien située, et où commencent à affluer chaque année les villégiaturants.

Pendant tout le cours de son histoire, Nieupoort a donc été maintes fois le théâtre de longues luttes intestines, de guerres dévastatrices. Les plaines fertiles qui l'entourent, arrosées par l'Yser aux eaux fécondantes, ont été souvent foulées par l'envahisseur, depuis le pillard normand du XVe siècle jusqu'au Germain barbare du XXe.

Aussi pourrait-on croire que la ville est dépourvue des trésors artistiques que la paix permet seule de conserver intacts. Or, il n'en est rien: malgré les ruines que la guerre y a accumulées depuis plusieurs siècles, Nieupoort a conservé un cachet ancien et fort original. La vieille église, plusieurs fois séculaire, qui en est l'ornement, toute sombre et silencieuse, avait été respectée jusqu'ici par les envahisseurs successifs. Hélas! les armées du kaiser

VENTE SPÉCIALE

A l'encan de 1 à 3 heures et de 5 à 7 heures p.m.

327 BLVD SAINT-LAURENT

Pour favoriser les employés de magasins, les mercredis et jeudis nos ventes à l'encan auront lieu aux heures ci-haut mentionnées.

Pour la liquidation complète de notre magasin de détail de vaisselle, verrerie, porcelaine, coutellerie, services à diner, services à toilette. Nous fermerons ce magasin le 1er mars prochain.

LA CIE BRODEUR Limitée

"DESJARDINS"

FOURRURES

Les personnes qui demeurent en dehors de la ville ne devraient pas manquer de voir les prix de Desjardins avant de faire l'achat de leurs fourrures.

New-York, 10.—Le tonnage de commandes inexécutées de l'United States Steel Corporation, au 31 janvier, se chiffre par 4 millions 249 571 tonnes, en augmentation de 411 928 tonnes sur le mois de décembre.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

L'INSALUBRITE
DE SALISBURY

UN DEPUTE ANGLAIS, M. WALTER LONG, SE LEVE A LA CHAMBRE CONTRE LE CAMPEMENT DES SOLDATS CANADIENS. — UN SCANDALE ?

Londres, 10. — Le très honorable Walter Long, en s'adressant au gouvernement, a fait allusion à certaines sections de Salisbury Plain qui sont absolument impropres à servir pour le campement. M. Long a déclaré qu'il était extraordinaire que le gouvernement ait ignoré les informations et les avis locaux en choisissant des sites pour les campements, de même qu'en accordant les contrats pour les baraques. Dans plusieurs de ces cas il y a eu presque du scandale.

LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 10. — L'Assemblée générale de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu, hier après-midi, à deux heures et trente, au siège de la Chambre, rue Saint-Paul. Les officiers élus pour l'année courante sont :

Président, M. Joseph Picard ; 1er vice-président, M. J. G. Scott ; 2ème vice-président, M. O. W. Ebdard ; secrétaire, M. Lavasseur ; trésorier, M. W. J. Banks ; auditeurs, M. J. Côté et M. L. Col. E. F. Wurtelle ; comité d'arbitrage, sir Geo. Garneau, hon. G. E. Amyot, sir Wm. Price, MM. John T. Ross, Wm. Power, Naz. Fortier, Gaspard Lemoine, W. M. Macpherson, J. T. Martineau, Jos. Winfield, M. Joseph et G. A. Landry.

CAIROLO SE
RETABLI

(Spécial au "Devoir")

Avezano, via Rome, 10. — Au dire des médecins qui le soignent, Michèle Cairolo, le paysan de 33 ans, qui a passé 25 jours sans manger sous les décombres à Paterno, est en passe de recouvrer complètement la santé. La première fille née à Avezano, depuis le tremblement de terre, est arrivée ici aujourd'hui. Elle a reçu le nom d'Elena Amata Regina Italia, ce qui signifie Hélène, reine bien-aimée de l'Italie.

UNE STATUE
D'ALEXANDRE

(Spécial au "Devoir")

Rome, 10. — On vient de retirer du sol, dans la Libye, à Cyrène, une colossale statue en marbre d'Alexandre. Seul l'avant-bras droit manque. C'est probablement une copie de l'œuvre fameuse de Lyssippe, datant du troisième ou du quatrième siècle avant Jésus-Christ.

LE PRIX DU PAIN
AUGMENTE

(Spécial au "Devoir")

New-York, 10. — Dans cette ville et dans le voisinage, le prix du pain s'est élevé aujourd'hui de cinq à six sous. Les tartes et les gâteaux ont renchéri de la même façon. Cette nouvelle échelle de prix adoptée par des boulangers depuis plusieurs jours est devenue générale aujourd'hui. M. Becker, le sous-procureur-général, a la demande du gouverneur, fait une enquête depuis plusieurs jours sur les causes de cette hausse. M. Becker explique qu'il est surtout chargé de découvrir s'il n'y a pas eu de conspiration entre les intéressés.

MORT DE W. McIVER

(Spécial au "Devoir")

Tokio, 10. — M. Nicholas Williams McIVER, ancien consul-général des Etats-Unis, et juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis à Yokohama, est décédé aujourd'hui à l'hôpital Saint-Luc. Il souffrait d'urémie. Il est né à Cheraw, Caroline du Sud, en 1863.

LA VALEUR DES
DREADNOUGHTS

LEURS PONTS NE PEUVENT RESISTER AUX OBUS TIRÉS A UNE DISTANCE DE QUINZE MILLES. — UNE NOUVELLE CEINTURE DE SAUVETAGE ALLEMANDE.

Londres, 1. (Correspondance de la Presse Associée). — La grande majorité des coups de canons tirés par les navires au combat à la bataille navale du 24 janvier, dans la mer du Nord, causèrent des dégâts sur les ponts des croiseurs.

L'hon. M. Long connaît très bien Salisbury Plain, vu qu'il y a des intérêts, et il est notoire qu'il a protesté contre le choix de certains sites employés maintenant pour le campement des troupes.

LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 10. — L'Assemblée générale de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu, hier après-midi, à deux heures et trente, au siège de la Chambre, rue Saint-Paul. Les officiers élus pour l'année courante sont :

Président, M. Joseph Picard ; 1er vice-président, M. J. G. Scott ; 2ème vice-président, M. O. W. Ebdard ; secrétaire, M. Lavasseur ; trésorier, M. W. J. Banks ; auditeurs, M. J. Côté et M. L. Col. E. F. Wurtelle ; comité d'arbitrage, sir Geo. Garneau, hon. G. E. Amyot, sir Wm. Price, MM. John T. Ross, Wm. Power, Naz. Fortier, Gaspard Lemoine, W. M. Macpherson, J. T. Martineau, Jos. Winfield, M. Joseph et G. A. Landry.

CAIROLO SE
RETABLI

(Spécial au "Devoir")

Avezano, via Rome, 10. — Au dire des médecins qui le soignent, Michèle Cairolo, le paysan de 33 ans, qui a passé 25 jours sans manger sous les décombres à Paterno, est en passe de recouvrer complètement la santé. La première fille née à Avezano, depuis le tremblement de terre, est arrivée ici aujourd'hui. Elle a reçu le nom d'Elena Amata Regina Italia, ce qui signifie Hélène, reine bien-aimée de l'Italie.

UNE STATUE
D'ALEXANDRE

(Spécial au "Devoir")

Rome, 10. — On vient de retirer du sol, dans la Libye, à Cyrène, une colossale statue en marbre d'Alexandre. Seul l'avant-bras droit manque. C'est probablement une copie de l'œuvre fameuse de Lyssippe, datant du troisième ou du quatrième siècle avant Jésus-Christ.

LE PRIX DU PAIN
AUGMENTE

(Spécial au "Devoir")

New-York, 10. — Dans cette ville et dans le voisinage, le prix du pain s'est élevé aujourd'hui de cinq à six sous. Les tartes et les gâteaux ont renchéri de la même façon. Cette nouvelle échelle de prix adoptée par des boulangers depuis plusieurs jours est devenue générale aujourd'hui. M. Becker, le sous-procureur-général, a la demande du gouverneur, fait une enquête depuis plusieurs jours sur les causes de cette hausse. M. Becker explique qu'il est surtout chargé de découvrir s'il n'y a pas eu de conspiration entre les intéressés.

MORT DE W. McIVER

(Spécial au "Devoir")

Tokio, 10. — M. Nicholas Williams McIVER, ancien consul-général des Etats-Unis, et juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis à Yokohama, est décédé aujourd'hui à l'hôpital Saint-Luc. Il souffrait d'urémie. Il est né à Cheraw, Caroline du Sud, en 1863.

Feuilleton du DEVOIR

Les roses reflorissent

PAR

Madame Mathilde Alanic

(Suite)

Bref, Caroline entraînait en fonctions au bout de cette quinzaine. Mlle Lagucière aurait la haute main sur les domestiques, ce qui lui permettrait d'assouvir ses goûts de domination. Elle se rengorgeait et, entraînée aux expansions, elle chuchotait :

— Mme Dalrye m'a laissé entrevoir qu'elle cherchait à s'assurer une auxiliaire parce que ses charges peuvent devenir plus lourdes encore. J'ai deviné qu'elle compte aller habiter avec son frère. Ne serait-ce pas le meilleur parti, pour eux deux ?

Les yeux lui étincelaient de plaisir.

— L'idée de gouverner, quelque jour, cet important train de maison, et peut-être, qui sait ? de prendre en ses rets le veuf placé à sa portée. Elle s'en alla, sautillant, sous son voile et son mantelet de crêpe.

Quoi ! Mme Dalrye comptait faire maison commune avec son frère. Elle ignorait donc encore ?

Evidemment M. Marceat redoutait, pour sa sœur, le contre-coup de son avarice. Elle était son aînée de dix ans et d'une santé précaire qui exigeait des précautions. Les inquiétudes d'Estelle redoublèrent.

A la première visite de M. Marceat, la jeune fille, quoiqu'il lui en coûtât d'aborder ce sujet, s'aventura :

LE MARIAGE
CASTELLANE

LE TRIBUNAL DE LA ROTE REJETTE LA DEMANDE D'ANNULLATION DU MARIAGE DU COMTE DE CASTELLANE AVEC Mlle GOULD.

Paris, 10. — Il appert, d'après une dépêche spéciale de Rome, que le tribunal de la Rote, a rejeté la demande d'annulation du mariage du comte Boni de Castellane avec Anna Gould, maintenant la duchesse de Talleyrand.

La demande du comte de Castellane pour l'annulation de son mariage avec Anna Gould était devant la Rote depuis 1910. D'après la loi ecclésiastique, la cause doit être entendue trois fois devant ce tribunal avant que l'annulation puisse être accordée. Chaque audition doit se faire devant trois juges différents et deux décisions doivent être favorables au demandeur avant que le jugement soit final. Dans le cas de Castellane, la présente duchesse de Talleyrand a gagné deux de ces décisions.

Si le comte avait pu faire annuler son mariage religieux, il aurait pu se remarier. D'après la loi française il aurait ainsi obtenu la garde de leurs trois enfants qui ont été confiés à leur mère quand elle obtint son divorce à Paris, le 14 novembre 1906.

De Castellane appuyait sa requête surtout sur les affidavits du prince Del Drago et de Jean de Castellane, frère du comte, qui ont déclaré que Mlle Gould avait invalidé le mariage en changeant de religion. Un quart d'heure avant la cérémonie, qu'elle demandait le divorce si jamais son mari la trompait.

Anna Gould, fille de feu Jay Gould, a épousé le comte de Castellane à New-York, le 4 mars 1895. Après qu'elle l'eût divorcé, elle épousa le prince Héli de Sagan, le 7 juillet 1908, et devint la duchesse de Talleyrand quand son mari hérita du titre à la mort de son père, survenue à Paris, le 21 février 1910.

LA TEMPERANCE
A SAINT-HERMAS

(De notre correspondant)

Saint-Hermas, Qué., 10. — Les abus causés par les liqueurs enivrantes ont suscité une vigoureuse campagne anti-alcoolique dans cette paroisse. La grande majorité des contribuables de la municipalité a signé une requête contre l'octroi de licences et l'on croit que les hôteliers ne pourront réunir les vingt-cinq signatures requises par la loi pour l'obtention de leurs permis.

Saint-Hermas est la quatrième paroisse du comté des Deux-Montagnes qui a ainsi refusé d'accorder les licences d'hôtel depuis quelques années.

LES EXPORTATIONS
DIMINUENT

New-York, 10. — Le chiffre des exportations, la semaine dernière, s'est élevé à \$23,526,602, tandis qu'il s'élevait à \$26,272,001, la semaine précédente. Les produits exportés cette année se montent en tout à \$148,146,690 ; ils atteignaient le chiffre de \$110,413,507 durant la même période l'année dernière. Jamais les commandes de l'Allemagne n'ont été plus considérables depuis le commencement de la guerre. Leur valeur a été de \$1,370,202.

LA COMMISSION DES
CHEMINS A BARRIERES

Le gouvernement de la Puissance, représenté par M. J. R. Forsyth, du département des Finances, délégué par les porteurs de débetures, présidait, hier, à l'élection des syndics pour un nouveau terme de deux années.

Les élus à ce poste important furent : MM. T. A. Trenholme, Montclair ; Alexandre Laplante, Lachine ; Horace Gobier, Saint-Laurent.

M. Siméon Mondou, l'actif et intelligent secrétaire, a été maintenu à son poste pour le même terme.

ra à avouer son souci. Doucement, il l'interrompit, une rougeur subite sous sa peau bistre :

— Tranquillisez-vous... J'avais dissimulé, jusqu'ici, à ma sœur, l'affection qui me menaçait... Je lui ai révélé en lui apprenant aussi à quelle décision cette épreuve m'a conduit et la place que vous acceptiez d'occuper près de moi.

Elle attendit, anxieuse, la suite. Mais M. Marceat concluait simplement :

— Ma sœur m'aime. Elle vous affectionnera aussi quand elle vous connaîtra bien. Laissons-lui le temps de s'habituer à cette idée. Et je suis certain qu'elle vous fera un excellent accueil.

M. Marceat faisait preuve d'une pondération toute philosophique en rapportant avec tant d'optimisme la chaude collision de la veille.

Des contretemps répétés l'avaient entraîné à reculer de jour en jour une explication délicate pour laquelle il souhaitait trouver sa sœur en bonnes dispositions. Enfin, il était allé rue Purgatoire, bien résolu à en finir avec une question qui lui pesait.

Il trouva Mme Dalrye, comme d'habitude, allongée sur sa chaise longue, mais il maîtrisa l'apoplexie qui allait ébranler le réflexe...

LA FINANCE

(Suite de la quatrième page)

L'OR RETOURNE
A NEW-YORK

New-York, 10. — La consignation de 2 millions et demi de piastres en or américain d'Ottawa à New-York a été annoncée aujourd'hui par une maison internationale de banque. Ceci constitue la première expédition de retour de l'or envoyé de New-York à Ottawa, pour le Scompte de la Banque d'Angleterre, depuis l'explosion de la guerre. C'est le cours extrêmement bas du change qui a facilité cette réexpédition.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 10. — Le marché en Bourse a été très animé, aujourd'hui. Le groupe des valeurs américaines s'est d'abord maintenu à parité, puis la cote s'est raffermie. L'argent disponible a été abondant et le taux de l'escompte aisé.

BOURSE DE PARIS

Paris, 10. — Les cours ont été faibles sur notre place, aujourd'hui. La Rente a marqué 71 frs. 50 au comptant. Le change sur Londres s'est établi à 25 frs. 13 1/2.

LA BOURSE FERMERA

Vendredi prochain, fête de Lincoln, la Bourse de New-York sera fermée.

L'ITALIE RECHERCHE
UN ALLIE

Londres, 10. — Au dire du correspondant du "Daily Telegraph" à Rome, on pense dans les sphères élevées que l'Italie, après la guerre, devra contracter une alliance lui donnant des garanties suffisantes tout en ne lui imposant pas un fardeau trop lourd pour l'état de ses finances. Ses préparatifs militaires, on peut le tenir pour acquis, sont maintenant terminés, mais pour plusieurs raisons l'entrée en lice du pays ne semble pas imminente, sauf le cas de développements imprévus.

Rome, 10. — La "Patria" dit que quinze escadrons aériennes de dix unités chacune de l'armée italienne sont prêtes pour entrer en campagne. Outre ces cent cinquante avions, l'armée possède un approvisionnement de pétrole suffisant pour 45 jours. Le nombre d'aviateurs expérimentés dépasse les exigences du service tel que présentement organisé.

Mme BECHOFF EN
COUR MARTIALE

Paris, 10. — Mme Bechoff comparaitra en cour martiale à la fin de ce mois, sous l'accusation d'avoir reçu des approvisionnements de l'armée sachant qu'ils étaient le fruit du vol. Le paie-maitre Desclaux sera aussi cité devant cette cour, avec un nommé Danglat, postier militaire, qui lui aurait servi de complice.

M. PELLETIER
AIDE-DE-CAMP

Québec, 10. — Il est probable que le capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp de feu Sir François Langelier, sera aussi attaché en cette qualité au service de l'hon. P. E. Lohas.

ACHAT DE GRAINS

Ottawa, 10. — Le ministre des Finances a donné, aujourd'hui, le total des sommes dépensées pour les imprévus, avec la sanction du gouverneur général. Le total se chiffre à \$2,540,016 distribués aux colons de l'Ouest pour acheter du grain de semence. Une somme de \$2,495,292 a aussi été distribuée pour secourir les gens de l'Ouest dans la misère.

LES TAILLEURS
ANTIMILITARISTES

Chicago, 10. — Plus de mille délégués assistent à la réunion de l'Association Nationale des Marchands Tailleurs. On annonce que l'habillement des hommes, la saison prochaine, rappellera le moins possible celui des militaires. Il n'y aura pas de cols militaires et les épaulettes ne seront pas rembourrées. La taille sera longue et bien dessinée.

Tout d'abord, Vincent révéla l'épreuve imminente dont la menace planait, sa crainte de perdre irrévocablement la vue. Mme Dalrye fut bouleversée :

— Tu me fends le cœur ! Quelle terrible chose ! Mais il faut l'adresser aux spécialistes les plus renommés, de Paris ou d'ailleurs. On te guérira, on trouve remède à tout aujourd'hui !

— Le ciel l'entende, mais je suis persuadé du contraire. Et je m'accoutume à regarder mon malheur en face à m'y préparer. Oui, en prévision des plus redoutables hasards, j'ai songé à prendre, d'ores et déjà, mes précautions. Sur le bord de la nuit perpétuelle, je me suis assuré d'un guide.

— Un guide ? Je récriai l'œil interrogé. Allons, tu n'en es pas là. — Mais j'y arriverai très vraisemblablement. Et ce serait tomber dans la mort avant l'heure, s'il me fallait rester ainsi bloqué dans les ténèbres, sans une sympathie intelligente à mes côtés... Tu es trop souffrante, ma chère Edmée, pour que je te demande cette aide incessante... Mais, quoi qu'en disent les incrédules, il est une Providence.

Et elle m'a fait rencontrer la sympathie désirée.

Un soupir effleura Mme Dalrye. Elle tendit le cou comme pour y...

LETTRE
D'OTTAWA

(Suite de la première page)

discours de ses deux prédécesseurs : "... Au sujet de la guerre, il n'y a qu'une voix et un seul sentiment dans le pays, pour toutes les raisons éloquentement exposées par le leader du gouvernement, pour en arriver à une fin qui assurerait au monde entier une paix durable et humanitaire. Mais il est une autre chose sur laquelle il désire attirer l'attention de cet honorable sénat. Le pays est dans une position financière des plus critiques. D'un bout à l'autre la crise est terrible. L'Ouest est dans une gêne alarmante. Dans la plupart des villes de l'Est, la misère est noire. Je suis bien prêt à admettre que la position actuelle a été accentuée par la guerre européenne, mais il me paraît évident que nous étions déjà dans la crise lors de la déclaration de guerre.

"Maintenant, nous sommes appelés ici pour la présente session si on en juge par le discours du trône, simplement pour voter des millions et des centaines de millions au gouvernement. Aucune mesure ne nous est annoncée pour nous faire entrevoir que les ministres réalisent la position de gêne actuelle où en est le peuple canadien. Il n'y a aujourd'hui qu'une seule préoccupation : avoir des millions pour la guerre ! On semble oublier les affaires du pays, comme si on était pour cesser de vivre jusqu'à ce que la paix fût faite, comme si la terre était pour cesser de tourner pendant que les canons vomiraient la mitraille en Europe.

"J'aurais été heureux de voir le gouvernement annoncer quelque mesure, faire connaître son intention de prendre quelque moyen pour porter remède aux souffrances et à la gêne que subit actuellement le peuple du Canada. S'il en avait agi ainsi, je suis convaincu qu'il aurait reçu l'appui unanime de ce sénat assis bien que pour les millions qu'il demande au pays pour la guerre."

Il faut espérer que ces sages paroles de M. le sénateur Legris recevront de la part de nos gouvernants l'attention très sérieuse qu'elle mérite.

Ernest BILODEAU.

A LA CHAMBRE

Plusieurs demandes de renseignements ont été faites aussi hier.

Sir Wilfrid Laurier a demandé des détails sur la conduite des miliciens qui ont tiré sur des chasseurs américains au lac Érié et sur les requêtes demandant la construction immédiate du canal de la baie George.

M. Kyte, de Richmond, a demandé si le ministre des finances a ouïe passé ses droits en émettant des billets du Dominion au-delà du montant autorisé par les lois et si une partie en a été donnée au chemin de fer Canadien-Nord. M. Kyte voudrait être renseigné aussi sur les emprunts du gouvernement en Angleterre et sur les emprunts des banques auprès du gouvernement.

Cette interpellation de M. Kyte semble basée sur le rapport de l'auditeur-général, M. J. A. Fraser, dressé devant la Chambre hier. Ce rapport contient une protestation contre l'émission de dix millions de billets du gouvernement faite en faveur du Canadien-Nord et six millions en faveur du Grand-Tronc-Pacifique.

Ces émissions étaient garanties par des obligations de ces compagnies et ont été faites en septembre dernier, lors de la menace d'une crise financière. La protestation s'appuie sur le fait qu'il n'y avait pas d'autorisation législative à ce sujet. M. Meighen, solliciteur-général, a fait remarquer dans une correspondance intéressante.

près de moi.

La veuve essaya, du coin de son mouchoir, avec une application emphatique, deux pleurs que la colère avait déjà séchés.

— Ne t'ai-je pas toujours consulté sur tout, moi ! Et, en une circonstance si capitale, tu me traites comme une indifférente !... Mais passons. Est-ce que je connais au moins... la... personne ?

— Un peu... Tu as dû la voir à Lusignan. C'est la sœur d'Adrien Gerfaux.

Mme Dalrye laissa tomber entre ses genoux ses mains crispées sur son mouchoir. Elle proféra, avec l'horreur de quelqu'un qui répète un propos blasphématoire.

— La sœur de Gerfaux, le musicien ? Non... ce n'est pas vrai ? Il était venu l'instinct critique, secrètement redouté ! A quoi servait à M. Marceat de connaître les règles de la dialectique et de l'éloquence, puisqu'il n'avait pu les employer à prévenir cet éclat ? Le dominant, il le redit posément :

— C'est bien de Mlle Estelle Gerfaux que je parle. Je l'ai vue, très jeune, prouver les qualités les plus sérieuses et les plus rares. Elle sait quelle infortune s'abat sur moi. Et elle a l'extrême dévouement de m'accorder son secours.

Mme Dalrye laissa échapper un...

TRIBUNAUX CIVILS
LA CELERITE
AU TRIBUNAL

UN DES JUGES DE LA COUR SUPREME SE LEVE CONTRE LE PROJET DU BARREAU VOULANT OBLIGER LES JUGES A RENDRE LEURS DECISIONS DANS TRENTA JOURS.

Le Conseil Général du Barreau ayant demandé à la Législature d'adopter une loi obligeant les juges à rendre leur jugement immédiatement après l'audition d'une cause, l'un des juges de la Cour Supérieure a déclaré que la chose était impossible vu la nécessité où se trouvent les juges de donner un résumé des plaidoiries ainsi que les raisons de la décision qu'ils prennent avant de donner leurs jugements.

Il serait légitime cependant de faire justice à la demande du Conseil Général du Barreau à l'effet de faire passer une loi exigeant que tout juge rende jugement au plus tard au bout d'un mois après la fin d'une cause.

Le recomptage du scrutin fait hier après-midi en Cour de Pratique pour l'élection de M. Crowder contre l'ex-échevin Hadley, à Verdun, a donné au premier une majorité de douze voix sur son concurrent, au lieu de sept que lui donnaient les premiers rapports.

M. Jules Durand, hôtelier, rue Ste-Catherine, a fait cession de ses biens en faveur de ses créanciers, hier. La cession a été inscrite à la demande de M. Hermas Garipéy, courtier, dont la créance au dossier est représentée par la somme de \$1,000.

LA COUR
D'AMIRAUTE

Londres, 10. — Un jugement pour \$466, balance d'un prix de contrat pour le transport d'un brise-glace, des côtes-sèches Smith, sur la rivière Tees, jusqu'à Québec, a été rendu en faveur de Burt and Co., hier, à Liverpool. Le brise-glace fut construit pour les commissaires du havre de Québec, au coût de \$18,500 par la compagnie, "Smith's Dock". Les plaignants dans la cause avaient obtenu un sous-contrat pour transporter le vaisseau, et il était entendu qu'ils recevraient, en paiement, certaine somme d'argent encore due par les Commissaires. Ceux-ci refusèrent de payer un total de \$2,000, prétendant avoir subi des dommages à cause d'un décal dans la livraison. Le juge déclara que les plaignants avaient été empêchés de garantir le paiement de la note par suite des actes des défendeurs ; de là le jugement en faveur des premiers.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 9 février 1915.

M. l'abbé L. M. Taillier, curé de Saint-Michel de Napierville, décédé le 7 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

ADELARD HARBOUR, Prêtre, Chancelier.

Dubonnet

L'APÉRITIF ORIGINAL

LE MEILLEUR TONIQUE

LA PLUS GROSSE BOUTEILLE

AGENTS CANADIENS

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, MONTREAL

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2345. — Albert Charvet, demandeur, vs. Adolphe St-Denis, défendeur. Le 19ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 648, rue du Boeuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2069. — William Jenkinson et Bonito Cazeau, demandeurs, vs. Ed. Cook, du même lieu, défendeur. Le 26ème jour de février 1915, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 377, rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2345. — Albert Charvet, demandeur, vs. Adolphe St-Denis, défendeur. Le 19ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 648, rue du Boeuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2069. — William Jenkinson et Bonito Cazeau, demandeurs, vs. Ed. Cook, du même lieu, défendeur. Le 26ème jour de février 1915, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 377, rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2345. — Albert Charvet, demandeur, vs. Adolphe St-Denis, défendeur. Le 19ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 648, rue du Boeuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2069. — William Jenkinson et Bonito Cazeau, demandeurs, vs. Ed. Cook, du même lieu, défendeur. Le 26ème jour de février 1915, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 377, rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2345. — Albert Charvet, demandeur, vs. Adolphe St-Denis, défendeur. Le 19ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 648, rue du Boeuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. U. Normandin, H. C. S. Montréal, 9 février 1915.

Provinces de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2069. — William Jenkinson et Bonito Cazeau, demandeurs, vs. Ed. Cook, du même lieu, défendeur. Le 26ème jour de février 1915, à 11 heures de l'avant-midi, au

LA GUERRE

FURIEUSE BATAILLE EN GALICIE

Autrichiens et Russes, constamment renforcés, livrent un des plus grands combats de la guerre tout le long des Carpathes et les Moscovites ont jusqu'ici l'avantage. — Une demi-douzaine de combats isolés sont engagés sur le front France-Belgique et malgré leur supériorité numérique en certains endroits, les Allemands attaquent vainement.

Au moment de la marche des Teutons sur Paris, certains Français voulaient signer un traité de paix et Caillaux était le négociateur de l'Allemagne.

Petrograd, 10. — Des batailles d'une violence inouïe se livrent actuellement pour la possession des pentes des Carpathes et des cols qui commandent les plaines fertiles de la Hongrie. Les versants des montagnes sont parsemés de morts et de mourants.

Les deux côtés reçoivent constamment des renforts et cette bataille qui se développe de plus en plus promet d'être l'un des engagements décisifs de cette guerre. Si les Russes obtiennent la victoire — et tout indique cela — alors ils pourront tenir leurs positions en Bukovine et tenter une invasion en force dans la Hongrie. S'ils sont forcés de se replier, ce mouvement ne leur sera pas désastreux, car ils reviendront simplement à leurs fortes positions en Galicie et dans le nord et l'est de la Bukovine.

A Bartfeld et à Svidnik, les attaques allemandes ont été repoussées avec de lourdes pertes pour eux, et dans la région du défilé de Lupkow, ils ont été rejetés sur leur seconde ligne. Les Russes ont pris 69 officiers, 5,200 hommes, 16 mitrailleurs et une grande quantité de bagages.

La retraite actuelle des Russes en Bukovine n'a pas grande importance, car les forces du Tsar ont reçu l'ordre de se replier sur des positions spécialement préparées en vue de parer à la surprise d'un mouvement enveloppant possible de la part de l'ennemi, en attendant l'issue des combats dans les Carpathes.

Cette retraite est purement stratégique.

Paris, 10. — Des engagements isolés se sont déroulés d'un bout de la ligne de bataille qui s'étend de la mer à la frontière suisse, se livrant actuellement avec la plus extrême violence. C'est surtout le cas dans la région de la Woèvre, de l'Argonne, de la Basse et de l'Haute Meuse. Mais d'après les rapports de ce jour, les Allemands, bien que supérieurs en nombre aux Français, n'ont pu obtenir d'avantage matériel.

Ailleurs sur le front, c'est l'artillerie qui bat la dague.

Les Teutons font avancer beaucoup d'hommes et de munitions dans le triangle de l'Oise et de l'Aisne où l'on s'attend qu'ils tentent prochainement une offensive générale.

Sur le front, le long de la Bassée, les casques à pointe ont été renforcés par des régiments de Bavarois et en vue d'une tentative d'assaut les positions de défense anglaise le long du canal ont été aussi beaucoup fortifiées.

L'artillerie belge au nord, d'après les rapports, a démolie une partie de tranchée allemande et un dépôt de provisions, au nord de Nieupoort. Les forces belges, retirées du front pendant une quinzaine pour permettre leur rééquipement, sont de nouveau au feu et tiennent tout le territoire compris dans leurs frontières qui n'est pas occupé par les Teutons. On rapporte qu'ils font des gains lents mais constants sur plusieurs points.

CAILLAUX, AGENT DE L'ALLEMAGNE

Paris, 10. — Certains journaux de France reproduisent aujourd'hui avec l'assentiment du bureau de censure un article publié par le "Démocrate" et disant qu'avant la bataille de la Marne il existait un groupe prêt à signer la paix, en cédant à l'Allemagne, Brie et Nancy, la Lorraine française, l'île de Madagascar et le protectorat du Maroc et en payant en sus une indemnité. L'article ajoute :

"Le général Joffre, le président Poincaré et la plupart des ministres combattant ce projet, mais la situation devint tellement tendue qu'elle entraîna la démission du ministre de la guerre M. Messimy, la formation d'un cabinet national.

Après la bataille de la Marne, l'Allemagne fit des propositions de paix par l'intermédiaire de l'ancien premier ministre Caillaux. Elle offrait de céder l'Alsace-Lorraine, sauf Strasbourg, à condition de recevoir en échange une petite lisière de terre sur le littoral de la mer du Nord, de Calais à Dunkerque.

La France, en outre devait reconnaître l'annexion de la Belgique, par l'Allemagne.

LES JOURNAUX QUI PROFITENT

Ottawa, 10. — Le rapport du vérificateur-général pour l'année financière 1913-14 prouve que les sommes suivantes ont été payées à différents journaux canadiens pour annonces et impressions : La "Gazette" de Montréal, \$153,000, dont \$148,000 pour impressions; le "Winnipeg Telegram", \$44,000; le "Winnipeg Free Press", \$30,000; la "Patrie" de Montréal, \$28,000; le "Moncton Times", \$23,000; le "St. John Standard", \$27,000; le "Montreal Star", \$3,074; le "Herald", \$5,052; le "Telegraph", \$218; le "Montreal Daily Mail", \$238; l'"Ottawa Citizen", \$3,191; l'"Ottawa Journal", \$4,941; le "Capital Press", \$3,304; le "Danebrog", \$1,626; le "Mail and Empire", de Toronto, \$9,561; le "Toronto News", \$7,657; le "Toronto World", \$6,722; le "Toronto Telegram", \$3,629; le "Toronto Star", \$268; le "London Free Press", \$9,148; le "Hamilton Spectator", \$8,657; et le "Kingston Standard", \$6,824.

INCENDIE RUE SAINTE-CATHERINE

Un incendie s'est déclaré à midi 45 et après-midi, à l'hôtel Honoré Boissard, 520 rue Sainte-Catherine est. Les flammes semblent avoir pris naissance dans la cave et les dégâts sont élevés.

Les pompiers travaillant pendant une heure avant de pouvoir éteindre les flammes.

LE 22 MARS 1914

S'il se trouve quelque abonné ou lecteur du "Devoir" qui puisse disposer d'un ou plusieurs numéros du "Nationalist", en date du 22 mars 1914, il est prié de le faire savoir au directeur du "Nationalist". Il en aurait besoin pour compléter quelques collections de cet hebdomadaire.

ENCORE LE DRAPEAU AMERICAIN

New-York, 10. — Les passagers du Canardier Orduna, arrivés aujourd'hui d'Angleterre disent que le va-pour a battu pavillon américain pendant une journée en passant dans la mer d'Irlande à son départ de Liverpool.

UNIVERSITE LAVAL

Jeudi soir, à 8 heures, cours de droit commercial destinés aux femmes d'affaires. Sir Alex. Lacoste, qui s'est chargé de cette leçon traitera des prêts, des mandats, des sociétés commerciales, actions et obligations.

Nous prenons la liberté de signaler de nouveau à nos lectrices ces cours, dont nous avons déjà exposé ici le programme complet, et qui sont destinés à mettre en contact avec les questions de droit commercial toutes les femmes qui en ont besoin, et qui n'en ont pas besoin à notre époque. Rappelons que ces cours sont ouverts à toutes et absolument gratuits.

FEU L'ABBE TAILLON

Ce matin, à S.-Michel de Napierreville ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé L.-M. Taillon, curé de cette paroisse depuis 1878, décédé dimanche dernier.

S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, ainsi que S. G. Mgr Emond, évêque de Valleyfield assistaient au service, entourés d'un clergé nombreux.

La nef était remplie d'une grande foule de parents, d'amis et de paroissiens.

Le défunt était le frère de M. L.-O. Taillon, maître des Postes, à Montréal.

M. CALIXTE GALIBERT

Nous annonçons hier, de même que quelques autres confrères le mort de M. Calixte Galibert. La famille nous prie de rectifier cette note. Elle n'a reçu jusqu'ici qu'un câblogramme lui annonçant que ce dernier avait été grièvement blessé. Il est impossible qu'il soit mort sans qu'elle ait été prévenue.

DES BOMBES SUR ANDRI-NOPLÉ

Mitylene, via Paris, 10. — De nombreux hydroplanes ont survolé la Thracie turque hier, si l'on en croit une dépêche venant de Tenedos. Ils étaient pilotés par des aviateurs français et anglais qui ont jeté des bombes sur les forts d'Adrianople. Les Turcs n'étaient pas en mesure de répondre à cette attaque, ne croyant pas que leurs ennemis se risqueraient si loin à l'intérieur du pays.

MARITZ EST EXECUTE ?

Prétoria, Afrique du Sud, via Londres, 10. — Certains journaux de cette ville publient un rapport annonçant que les Allemands ont exécuté le colonel Maritz, le chef des rebelles, sous prétexte qu'il se serait rendu coupable de trahison. Maritz était soutenu dans sa défiance par les Teutons du Sud-Africain allemand. Cette nouvelle n'a pas encore été confirmée officiellement.

On dit que le Lieutenant-Colonel Maritz, au cours des récentes négociations qu'il a entreprises avec les autorités de l'Union Sud-Africaine avant que ses troupes se rendent, avait demandé qu'on lui laisse la vie sauve, mais qu'on lui avait répondu que le Gouvernement ferait ce que bon lui semblerait.

Quelques jours après, les Allemands attaquaient Kakamas, avec Maritz à leur tête; c'était leur intention de les livrer aux troupes du Gouvernement. Lorsqu'ils découvrirent la trahison, les Allemands précipitèrent leur attaque, mais ils souffrirent de lourdes pertes. Maritz fut alors arrêté puis fusillé sans autre forme de procès.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 10. — 2.45. — Communiqué officiel de cet après-midi :

"Sauf quelques succès de peu d'importance, reportés par nos troupes dans l'Argonne et sur le versant ouest des Vosges, dans le forage de Ban-de-Sapt et dans le village de Hirzbach, il n'y a rien à signaler sur le théâtre occidental des opérations.

"Des combats isolés à la frontière de la Prusse orientale ont dégénéré en quelques engagements en engagement, mais sans conséquence.

"En Pologne, sur les rives gauche et droite de la Vistule, la situation reste la même."

BULLETIN DE PARIS

Paris, 10. — 2.45. — Communiqué officiel de cet après-midi :

"La journée d'hier ne fut guère marquée que par des engagements d'artillerie tout le long de la ligne. A certains endroits, la canonnade fut assez vive, surtout dans la région de l'Aisne et dans le Champagne. On n'a signalé qu'un combat de peu d'importance. Il fut livré en Lorraine, au nord-est de Manonville, où un de nos détachements repoussa des avant-postes ennemis jusqu'au village de Lointrey."

BULLETIN DE PETROGRAD

Petrograd, 10. — Bulletin officiel de cet après-midi :

"Les Allemands ayant graduellement concentré des troupes fraîches dans la Prusse orientale, se sont mis à faire énergiquement des reconnaissances, et de 7 ils ont pris l'offensive avec des forces considérables dans la région située entre Horzele et Johannsburg. En même temps ils nous attaquèrent aux deux ailes. Dans le voisinage de Chudskoye, à l'est de Tilsit, nous avons repoussé une attaque allemande et avons annihilé presque entièrement un des bataillons qui nous faisaient face. A la suite de cette rencontre, notre cavalerie marcha du côté de Sierpke, le long du chemin menant à Rypin.

"Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi n'a pas fait preuve d'activité."

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

EDIFICE DETRUIT

(Spécial au "Devoir")

Sault Sainte Marie, Ont., 10. — Un incendie a détruit ce matin l'édifice de la Barnes Drug Co. Le toit de l'édifice voisin s'est écroulé en causant des dommages considérables au stock de la Veneberg Clothing Co., Wm. Dawson, un pompier se trouvant sur le toit, avec le chef Watmore, lors de l'écroulement. Il est sous les soins du médecin. Un homme a pu être sauvé de l'édifice à grande peine.

Les pertes quoique élevées sont couvertes par les assurances.

A LA MORGUE

Les jurés de la cour du coroner ont rendu un verdict de mort accidentelle dans la cause de MM. Sanceret et Prevost, brûlés à mort, le 31 janvier, dans l'incendie de l'hôtel Côté, chemin du Sault.

Paris, 10. — Le président Poincaré et Alexandre Millerand, ministre de la guerre, ont quitté Paris hier soir pour se rendre encore une fois au front de bataille.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

MAISONS CAMBRIOLEES

Il semble qu'une bande se soit organisée pour cambrioler les maisons à l'aide de fausses clés. Deux nouvelles plaintes ont été portées ce matin à la Sûreté. Au cours de l'après-midi d'hier, des voleurs ont pénétré dans la maison de M. Alphonse Poirier, 284, rue Brébeuf, et y ont pris une quantité d'objets de toutes sortes.

Chez M. Harry Nadier, au cours de la soirée, les cambrioleurs se sont emparés pour plus de \$300 de bijoux et de fourrures.

La Sûreté a commencé des recherches.

NOTRE DETTE SE CHIFFRE

A \$99,000,000

UN RAPPORT DU CONTROLEUR DES FINANCES L'ETABLIT. — LE MAIRE ET MAISONNEUVE. — M. HEBERT ET LES CHANGEMENTS AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

Un rapport soumis par le contrôleur des finances, M. Pelletier, à M. le commissaire Hébert indique que la dette totale de Montréal est actuellement de plus de 99,000,000 de dollars. La taxe sur la propriété, d'après le rôle d'évaluation de 1915, est de 621,000,000; la ville est endettée de 16% pour sa dette totale et de 12% pour la dette consolidée.

M. LE MAIRE DE MAISONNEUVE

M. Martin est satisfait de la tournure prise par l'annexion de Maisonneuve. Malgré les rumeurs contraires, il n'imposera pas l'incorporation de la ville voisine à Montréal, dit le maire, parce que ni nous ni nos voisins ne veulent cette annexion. Quant à Montréal-Est, M. Martin assure que tout espoir d'annexion est aussi passé, grâce à son énergique intervention, hier.

M. HEBERT DIT QUE C'EST UN CANARD

M. Hébert affirme que les rumeurs de la "Patrie" au sujet des remaniements qui doivent être faits au bureau des commissaires sont ragots de congère. Mais il est sûr que l'article qui a paru dans le "Canada", ce matin, indique que M. Thomas Caillat croit qu'il y aurait sous sa roche, par ailleurs, personne n'a vu son étonnement M. Ainey, McDonald et Hébert se donner fraternellement l'accablé au sujet de l'annexion de Maisonneuve.

AUX FUNERAILLES DE SIR FRANÇOIS

M. Médéric Martin a téléphoné ce matin à Québec demandant à M. le commissaire McDonald, à M. l'évêque Dugal MacDonald et à MM. Ménard et Boyd de représenter la ville aux funérailles de sir François Langelier, qui ont lieu demain.

LES FUNERAILLES DE SIR F. LANGELE

S. G. Mgr MATHIEU, EVÊQUE DE REGINA, CHATELIER LE SERVICE FUNÈBRE DU LIEUTENANT - GOUVERNEUR. — S. E. LE CARDINAL BEGIN PRESIDENT. — L'ABSOUTE. — LE CORTEGE.

(De notre correspondant)

Québec, 10. — Les préparatifs des funérailles de sir François Langelier ont été complétés ce matin pour ce qui est de la partie civile. Le cortège se mettra en marche du Palais législatif, à 9 heures 15 pour la basilique, et rejoindra en face des édifices parlementaires, le char funéraire qui partira à 8 heures 30 de Spencerwood, avec les membres de la famille. Le défilé se fera du parlement par les rues Grande-Allee, Saint-Joseph, Place d'Armes, Bude, jusqu'à la basilique, et, après le service funéraire, par les rues de la Fabrique, Saint-Joseph, Du Palais, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-Vallier jusqu'au cimetière Saint-Charles où se fera l'inhumation.

Toutes les troupes disponibles formeront une garde d'honneur échelonnée sur le parcours du cortège depuis le Parlement jusqu'à la basilique. Un peu plus de 1,100 soldats seront en uniforme, sous le commandement du col. Faguel, le nouveau commandant de la division militaire de Québec.

Le service funéraire sera tout probablement chanté par S. G. Mgr Mathieu, évêque de Regina. M. l'abbé Laflamme, curé de Notre-Dame, fera la levée du corps, et S. E. le Cardinal Begin présidera l'absoute. Son Eminence assistera au service, au trône, et prononcera tout probablement, de son trône, un bref éloge funèbre du gouverneur défunt.

Son Altesse Royale le duc de Connaught sera représenté aux funérailles par le Col. J.-P. Landry, aide-de-camp honoraire, et l'hon. Tom Chase Chasnoir représentera le gouvernement fédéral.

Les télégrammes de sympathies et les tributs floraux continueront d'affluer à Spencer Wood. Parmi les messages de sympathies reçus hier, il y en a de tous les lieutenants-gouverneurs et premiers ministres des provinces canadiennes, du délégué papal à Ottawa, de Mgr l'archevêque de Montréal et de tous les évêques de la province.

Jeudi, les tribunaux civils ne siègeront pas par respect pour la mémoire du lieutenant-gouverneur et aussi à l'occasion des funérailles.

S. H. le maire Drouin a lancé ce matin une proclamation officielle invitant la population de Québec à suspendre ses occupations dans la matinée de demain, jeudi, pour assister aux funérailles du lieutenant-gouverneur. Les obsèques donneront lieu à un spectacle des plus imposants. Le cortège dans lequel figureront les sommités civiles et religieuses du pays se mettra en marche dans l'ordre suivant : détachement de la police provinciale et municipale, élèves des institutions enseignantes de Québec et de Lévis, fanfare de l'Etat, garde d'honneur militaire formée des officiers des régiments de la garnison de Québec, le char funéraire, les membres de la famille, les membres du Conseil Exécutif de la province, les aides-de-camp du gouverneur défunt, le secrétaire particulier, l'aumônier de Spencer Wood, le représentant de S. A. R. le duc de Connaught, les lieutenants-gouverneurs du pays ou leurs représentants, les archevêques et les évêques, les membres du gouvernement fédéral, le président du Sénat, le juge en chef de la Cour Suprême, le juge en chef de la Cour du Banc du Roi, le juge et le chef de la Cour Supérieure, les membres du Sénat, les juges puînés des cours supérieures, du banc du roi et de circuit, les membres de la Chambre des Communes, l'Orateur et les membres du Con-

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Vallières PRIX TOUT A FAIT SPECIAUX

Angle Ste-Catherine et Montcalm

500 échantillons de net à rideaux en Nottingham dans les meilleures qualités, grandeurs de 1½ à 2 verges. Echantillons valant jusqu'à \$1.00, pour **29c**

5 douzaines de sacs à blanderie en toile grise avec inscription brodée de couleur. Grandeur de 20 à 36. Prix régulier 60c. Prix spécial **39c**

BUREAU - CHIFFONNIER - TABLE DE TOILETTE \$158

EN NOYER CIRASSIEN

Ces meubles sont de style Louis XVI et tous les détails caractéristiques de la période ont été suivis avec minutie. Le bureau a un dessus de 46 pouces et contient 2 grands tiroirs et deux petits. La commode a 36 pouces ainsi que la table de toilette. Toutes les garnitures sont en cuivre oxydé.

Lévesque, Daignault & Beaulieu

741. Est 7330-7331-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

TEL EST 4510 GRANDE SEMAINE.

Dupuis Frères Nos industries canadiennes

Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST

C'est en achetant des ouvrages canadiens, écrits et imprimés au Canada, que vous encouragez le mieux une industrie appelée à prendre le premier rang, parmi celles déjà existantes.

Vous trouverez un assortiment complet d'ouvrages canadiens à notre département de Librairie.

seil législatif, l'Orateur et les membres de l'Assemblée législative, les consuls étrangers, les juges des Sessions de la paix, les records de la cité, le recteur principal et les professeurs des universités, le clergé, les parents, les membres du barreau, de la Chambre des notaires et de la profession médicale, le maire et les échevins de Québec, le maire et les députations des autres villes, le président et les membres de la commission du Havre, le président et les membres de la Chambre de Commerce, le surintendant de l'Instruction Publique et les sous-ministres des départements de l'Administration provinciale, les officiers du gouvernement fédéral, les officiers du gouvernement provincial, la presse, les sociétés littéraires et nationales, les sociétés ouvrières, le peuple.

Le capitaine Emile Trudel, chef de police de Québec, sera le commissaire ordonnateur.

LE COLLEGE DES MEDECINS

Le président prie les membres du collège des Médecins et Chirurgiens P. Q., de rendre un suprême témoignage de respect à la dépouille mortelle de Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, en assistant en corps, à ses funérailles, demain, 11 février 1915, à Québec.

Par ordre du Président, J. GAUVREAU, Régistrateur C. M. & C. P. Q.

A LA LEGISLATURE

(De notre correspondant)

Québec, 10. — Le bill de la société des Réserves Hydrauliques du Saguenay a été lu ce matin, devant la commission des bills privés de l'Assemblée Législative, une foule d'intéressés et un groupe d'avocats éminents, MM. Geoffroy, R. Lemieux, S. Lapointe, pour la Cie de Pulpe de Chicoutimi, promotrice du bill, et MM. St-Laurent, W. White et Belsey pour la Cie de Pulpe de Jonquières, qui s'oppose au bill.

Celle-ci prétend que le bill viole un contrat passé en 1904 entre les deux compagnies pour l'approvisionnement d'eau nécessaire aux deux. Elle soutient que ce contrat lui donnait droit au tiers du surplus de l'eau gratuitement, tandis que le bill l'obligerait de payer pour ce surplus.

La Cie de Pulpe de Chicoutimi affirme au contraire que son but est d'augmenter l'approvisionnement d'eau et d'en réglementer la distribution dans l'intérêt des deux compagnies, mais, comme les travaux coûteront très cher, on elle demande que le surplus qu'elle pourra écouler à fournir à la Jonquières.

Au fond, il s'agit d'une difficulté entre les deux compagnies quant à la distribution de l'eau et l'on prétend que la solution la plus pratique est l'augmentation de la réserve des travaux.

On demande à M. Rodolphe Lemieux qui préside pour la Cie de Pulpe de Chicoutimi, s'il ne serait pas mieux de laisser faire cet écusage par le gouvernement. Si le gouvernement veut faire une déclaration dans ce sens, dit M. Lemieux, le bill sera retiré.

Et si le gouvernement dit qu'il prendra la chose en sérieuse considération, ajoute-t-on.

Oh, répond M. Lemieux, j'ai été ministre assez longtemps pour savoir ce que cela veut dire. J'ai répondu cela souvent moi-même et je crois que je vois de mes victimes ici même.

Tout le monde rit, excepté sir Lomer Gouin.

Le bill a été finalement rejeté par 26 à 9.

LE VETERAN DES POMPIERS